

# sommaire

## état civil p. 3

du 8 janvier au 7 mai 2012

## noces de diamant p. 6

Joseph et Elise TONI

## page financière p. 7

lotissement "Les Eglantiers"  
local pour les arboriculteurs

## au fil des délibérations p. 8

extraits des séances du conseil municipal

## les travaux p. 9

arborétum  
piste cyclable  
vestiaires

## souvenirs, souvenirs p. 10

retrouvailles  
souvenez-vous  
délibérations d'il y a 100 ans  
histoire : au-delà de la libération

## faits marquants p. 16

inauguration de la bibliothèque  
concours des maisons et balcons fleuris  
cérémonie des vœux  
rouhling à l'honneur

## échos des écoles p. 21

## animations jeunesse p. 23

automnales  
ateliers cirque et cuisine  
conseil municipal des enfants  
projection de film

## planning des manifestations p. 25

## infos bibliothèque p. 26

bienvenue...  
interactivité  
spectacles et animations

## la vie associative p. 30

## CASC et conseil général p. 35

## civisme p. 36

## de tout un peu p. 37



***L'inauguration de la nouvelle bibliothèque a été l'événement du dernier trimestre de 2012 avec la venue d'un grand nombre de personnalités. Le président du Conseil Général, Patrick WEITEN, a coupé le ruban inaugural entouré de Mme la Sous-Préfète et du Député-Maire de Sarreguemines.***

Pour la première fois, les Conseillers Généraux juniors Vincent FORSTER et Cécile IFENECKER, participaient à une inauguration officielle. L'ensemble des invités a été impressionné par la qualité de l'équipement. Saluons la maîtrise d'œuvre de l'architecte Pascal STIEBERT et le travail des entreprises et plus particulièrement l'entreprise PAM de Rouhling qui réalisa le gros-œuvre. Mme Isabelle TRETJAK, adjointe au maire et les bénévoles de la bibliothèque ont apporté leurs compétences dans l'aménagement des locaux. J'adresse un remerciement appuyé à Mme Marie-Madeleine BARBERO, présidente du Club de Loisirs qui, à l'époque où elle était adjointe au maire, avec quelques collègues du conseil municipal, avait créé la bibliothèque municipale et avait accepté de "l'héberger" dans les locaux du Club de loisirs à l'Espace Culturel et Sportif. L'œuvre monumentale de l'artiste local Bill Brech, dont le coût est de 1 % de l'investissement réalisé, en a surpris plus d'un. Son originalité va de pair avec le nom de la bibliothèque "d'Un Monde à l'Autre". Tout un programme.

On en oublie que la construction comprenait également 5 appartements qui ont été vendus à des personnes privées, pour la plupart de Rouhling. Remarquons que l'immeuble est au centre d'un quartier qui s'est constitué en un peu moins de trente ans. Si l'essentiel est composé de pavillons individuels, on trouve aussi dans le lotissement "Les Eglantiers" deux petits collectifs, une maison de retraite, un cabinet médical.

Notre commune a été également mise en avant dans le domaine du fleurissement. En effet l'Espace Culturel et Sportif a été le cadre de la cérémonie de remise des prix de l'arrondissement de Sarreguemines. Des Rouhlingeois ont été récompensés. Le travail de notre service technique, sous la conduite de l'adjoint au maire Bernard HENTZ, a été récompensé au niveau départemental pour la 3<sup>ème</sup> fois. Hommage également à Laszlo DORA, conseiller délégué à l'environnement, pour l'organisation du concours communal.

L'année nouvelle, que je vous souhaite heureuse et en bonne santé, ne sera pas de tout repos pour l'équipe municipale. Le chantier qui s'installera toute l'année dans l'avenue de la Paix, perturbera un peu la vie de certains concitoyens et principalement la circulation automobile entre la rue de Lixing et la rue du Vignoble. Il donnera une autre image du cœur du village que les riverains apprécieront après avoir souffert du chantier.

L'année 2013 sera aussi celle des inaugurations. On mettra en avant le nouveau local des arboriculteurs, les vestiaires relookés des footballeurs, l'aménagement de l'arborétum et la piste cyclable. Je souhaite que la population soit nombreuse à partager ces événements marquants de l'année.



**Jean KARMANN**

*Maire de Rouhling*

*Vice-Président du Conseil Général*

*Vice-Président de la Communauté*

*d'Agglomération Sarreguemines Confluences*

**MEILLEURS VŒUX DE SANTE**

**ET DE BONHEUR POUR L'ANNEE 2013**

*de la part de toute l'équipe du bulletin municipal*

## Naissances

*Meilleurs vœux de prospérité à :*

- **Mélina**, premier enfant de Pascal FERSING et de Élodie née BEZY, 17 rue de Sarreguemines. Mélina est née à Sarreguemines, le 7 octobre 2012.
- **Karel**, premier enfant de Nicolas MEYER et de Karine née SZCZODRY, 6 rue Molière. Karel est née à Sarreguemines, le 16 octobre 2012.
- **Corentin**, de Cyrille SABOURDY et de Pamela née PRÜFER, 11 rue Lamartine. Corentin est né à Forbach, le 7 novembre 2012.
- **Éloïse**, deuxième enfant de Sébastien LORSUNG et de Marie-Christel née JUIF, 80A avenue de la Paix. Éloïse est née à Sarreguemines, le 20 novembre 2012.
- **Emma** née à Saint-Avold le 7 décembre 2012 est la première enfant d'Emilie née KARMANN et de Jonathan BERGMANN, domiciliés à Morsbach. Elle est également la petite-fille de Viviane et de Maurice KARMANN, 1, rue Jacques Prévert.
- **Émie**, premier de Yves TAVAN et de Évelyne THIEL, 24 impasse Berlioz. Émie est née à Sarreguemines, le 20 décembre 2012.

## Décès

*Sincères condoléances aux familles éprouvées par le deuil d'un des leurs :*

- Madame Catherine **CUCCU** née **FOGARIZZU**, est décédée en son domicile, la résidence "les Alisiers" rue Lamartine, le 23 septembre 2012 à l'âge de 77 ans.
- Monsieur **José MARTIN**, 5 G, impasse Berlioz, est décédé à Sarreguemines le 21 octobre 2012, à l'âge de 52 ans.
- Madame Cécile **MEYER** née **ROSTOUCHER** est décédée en son domicile, la résidence "les Alisiers" rue Lamartine, le 24 octobre 2012, à l'âge de 87 ans.
- Monsieur **Éric PAULS**, 36 avenue Pasteur, est décédé à Sarreguemines le 1<sup>er</sup> novembre 2012 à l'âge de 87 ans.
- Madame Blanche **KIND** née **GRILHAUT DES FONTAINES**, est décédée en son domicile, la résidence "les Alisiers" rue Lamartine, le 20 novembre 2012 à l'âge de 87 ans.
- Monsieur **Herbert GLADEL**, 74 avenue Pasteur est décédé en son domicile le 10 décembre 2012, à l'âge de 81 ans.
- Madame **Jeanne GROSS** née **JOLLY**, 15 avenue de la Paix, est décédée à Strasbourg le 17 décembre 2012, à l'âge de 61 ans.

## Mariages



*Félicitations aux heureux époux.*

Se sont unis par les liens du mariage :

Dans la commune :

- **Christophe LOUTZ**, opérateur presse plieuse, et **Adèle STRUB**, agent de service, à Rouhling, le 15 septembre 2012. Le couple réside à Rouhling, 19 impasse Berlioz.
- **Toni FERRENTINO**, ingénieur responsable d'affaires de Merceuil (21), et **Angelina CONTRINO**, ingénieur génie-civil de Rouhling, le 15 septembre 2012 à Rouhling. Le couple réside à Merceuil (21).
- Michel **RICCIARDI**, électricien, et **Aurore GRIBELBAUER**, aide-ménagère, à Rouhling, le 24 novembre 2012. Le couple réside à Rouhling, 29 impasse Massenet.
- Johann **INGRAO**, artisan de Blies-Ébersing, et **Laurine BARKÉ**, hôtesses de caisse de Rouhling, le 21 décembre 2012 à Rouhling. Le couple réside à Blies-Ebersing

- **Louis TONDS** est décédé le 06 février 2013 à Sarreguemines. Il était né à Verneville (Moselle) le 19 janvier 1923 et avait comme épouse, Huguette née ANCEL, avec laquelle ils avaient été parmi les premiers couples, pensionnaires de la maison de retraite "Les Alisiers" en 2007.

Les époux TONDS avaient deux enfants et deux petites-filles, très présents malgré la distance, et avaient eu la joie de fêter leurs 60 années de mariage en 2012. Mineur de fond à Sainte-Marie-aux-Chênes, Louis était un passionné de football et avait également fait le don du sang jusqu'à ce qu'il atteigne la limite d'âge.

M. le Maire, Jean KARMANN et son adjointe déléguée au CCAS, Marie-Jeanne MALLICK lui avaient fait le plaisir d'une visite à l'occasion de son 90ème anniversaire en janvier dernier.



## Anniversaires

Heureux anniversaire et meilleurs vœux de longévité à :

*Mesdames :*

- Marie CASAGRANDE née VANINI	82 ans le 15 septembre 2012
- Scholastika WILHELM	88 ans le 16 septembre 2012
- Mariette TOUATI née JEHL	87 ans le 19 septembre 2012
- Irène PISSONNIER née GEOFFREY	86 ans le 25 septembre 2012
- Denise BORDÉ née MALEPPI	81 ans le 27 septembre 2012
- Micheline DEISS née CASPAR	84 ans le 29 septembre 2012
- Lucie LUDMANN née GREFF	93 ans le 7 octobre 2012
- Germaine SPOHR née TONI	81 ans le 18 octobre 2012
- Nicefora GUIJARRO née GARCIA	80 ans le 23 octobre 2012
- Trude PONSING née TOME	85 ans le 3 novembre 2012
- Joséphine OGOS née FERSING	93 ans le 13 novembre 2012
- Gisèle HUSELSTEIN née LUSCHER	87 ans le 15 novembre 2012
- Clémétine SCHWARTZ née FERSING	83 ans le 18 novembre 2012
- Catherine ASSION née KESSLER	91 ans le 27 novembre 2012
- Hedwige FERSING née EBERHART	82 ans le 2 décembre 2012
- Marie DOHM née ROTAR	87 ans le 9 décembre 2012
- Anne STEUER née THIL	82 ans le 23 décembre 2012
- Anne PFEFFER née SCHINDLER	92 ans le 6 janvier 2013



*Messieurs :*

- Ernest LIERMANN	87 ans le 9 septembre 2012
- Salvatore CUCCU	81 ans le 15 septembre 2012
- Adolphe BORDÉ	81 ans le 20 septembre 2012
- Jésus SIMON	87 ans le 23 septembre 2012
- Jean FUSTINONI	83 ans le 7 octobre 2012
- Charles DEISS	93 ans le 10 octobre 2012
- Antoine SPOHR	90 ans le 24 octobre 2012
- Marcel SCHWARTZ	82 ans le 27 octobre 2012
- Paul EBERHART	84 ans le 15 novembre 2012
- Nicolas JUNG	82 ans le 21 novembre 2012
- Larbi TOUATI	94 ans le 2 décembre 2012
- Gino TELATIN	91 ans le 8 décembre 2012
- Adolphe WEBER	81 ans le 9 décembre 2012
- Victor SPOHR	85 ans le 5 janvier 2013



# Pizza Joseph II



## Pizzas et pâtes au feu de bois

3 rue de la Liberté  
GROSLIEDERSTROFF  
(à côté du tabac)

### 03 87 09 92 69

OUVERT TOUS LES SOIRS sauf le mercredi  
A MIDI le vendredi et le samedi

Livraison  
ou  
à emporter

## Notre Artiste communal a 90 ans

*Antoine SPOHR a participé activement à la vie communale notamment, au Jumelage avec la commune de Boutiers-St-Trojan en Charente, et aussi en tant qu'illustrateur du bulletin municipal pendant 25 ans. Il est également membre de la chorale de l'église depuis 1940.*

Antoine est né le 24 octobre 1922. Il a été employé à la SNCF jusqu'en 1959 puis a été contrôleur dans la sidérurgie à l'ORCIS-Est jusqu'à la retraite.

Il a épousé le 25 mai 1947 Madeleine EBERHART. De leur union, sont nés 6 enfants, 2 garçons et 4 filles. Il a la joie de compter 10 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants. Il profite de sa retraite depuis 30 ans : dessin, peinture, voyages avec son épouse jusqu'au décès de celle-ci en 2001.

Le maire, Jean KARMANN, accompagné de ses adjoints se sont rendus chez lui pour lui souhaiter un joyeux anniversaire et lui offrir, chocolats et bon vins, au nom de la municipalité.



## Eugénie FERSING

*Née à Rouhling le 14 janvier 1923, Eugénie FERSING née SCHMITT a fêté ce lundi 14 janvier 2013, son 90<sup>ème</sup> anniversaire.*

Elle est la troisième des six enfants de Daniel SCHMITT et de Catherine EBERHART. Le 1<sup>er</sup> septembre 1947 elle a uni sa destinée à Louis FERSING et 1<sup>er</sup> septembre 2007 ils ont eu la joie de fêter leurs noces de diamant entourés par toute leur grande famille. Eugénie a eu la douleur de perdre son époux le 25 février 2008. Après sa scolarité, Eugénie a prêté main forte à ses parents pour les travaux agricoles et autres tâches ménagères. Pendant les difficiles années de guerre elle a été évacuée à Boutiers-Saint-Trojan en Charente et fut également incorporée de force dans le "Reichsarbeitsdienst". Fiancée à Louis dès 1946, elle l'épousa l'année suivante. De leur union sont nés 3 enfants : Bertrand époux de Suzanne née SPOHR, Pierrot époux de Christiane née SPOHR et Marie-Elise épouse de Ali ZIANE, tous domiciliés dans la commune. Cinq petits-enfants et trois arrière-petits-enfants ont agrandi le cercle familial. Eugénie s'est consacrée à son foyer et a longtemps accueilli enfants et petits-enfants à sa table. Ce sont désormais ses enfants qui prennent soin d'elle et adoucissent ainsi ses années de retraite. Le maire, Jean KARMANN et ses adjoints se sont rendus au foyer de la nouvelle nonagénaire pour lui souhaiter un joyeux anniversaire et lui offrir fleurs et chocolats au nom de la municipalité.



## Joseph et Elise TONI

*Un contrat en diamant unit Joseph et Elise TONI. Dimanche 28 octobre, le couple a revécu la cérémonie qui 60 ans plus tôt les unissait pour la vie. La messe d'action de grâces, célébrée par l'abbé Eric SCHNEIDER a réuni autour du couple, famille et amis.*



Joseph, né le 31 août 1927 à Rouhling, est l'aîné d'une famille de 5 enfants. Fils de Pierre, cultivateur et de Elise SPOHR, il tient de son père l'amour de la nature et la passion pour les chevaux. En 1944, il est incorporé de force dans la "Wehrmacht", d'où, par chance il parvint à s'évader pour se joindre au groupe des réfractaires. En 1947, il incorpore l'armée française. Employé des HBL, c'est à la centrale thermique de Grosbliederstroff que M. TONI a effectué sa carrière jusqu'à la retraite. Elisabeth appelée Elise est née le 30 août 1926 à Rouhling. Fille de Daniel SCHMITT, cultivateur et de Catherine EBERHART, elle est la cinquième enfant avec sa jumelle Hélène, décédée, d'une famille de huit enfants. Après ses études primaires, c'est aux côtés de ses parents qu'elle travaillait tant dans l'agriculture que dans les tâches ménagères. Elle a connu l'incorporation de force dans les camps de travail allemands.



C'est le 15 septembre 1952 que Joseph et Elise qui se connaissaient depuis leur tendre enfance, ont été unis par M. Joseph EBERHART, maire de Rouhling, a suivi la cérémonie religieuse officiee par l'Abbé COLLIN. Deux enfants sont venus égayer le foyer : Michel époux d'Elisabeth FRANCISCO, et Marie-Madeleine épouse de Bernard ANTON. Elise et

Joseph ont la joie d'avoir 3 petits-enfants, Jonathan, Jérémie et Marie. Par les nombreuses fonctions qu'il a eues, Joseph a été très actif, tant dans la vie municipale qu'associative : conseiller municipal de 1965 à 1983, membre du conseil de fabrique de l'Eglise depuis 1989, il en a assuré la présidence à partir de 1995. Il a également été conseiller de surveillance au sein du Crédit mutuel local. Il est décoré de la médaille d'or des HBL, de la médaille "Pomme d'or d'honneur" pour son adhésion au syndicat des arboriculteurs de l'Est. Meilleurs vœux et sincères félicitations au couple TONI.



## COIFFURES SERVICES



**Marcel Gross**  
Coiffeur créateur

Centre commercial Record  
57520 GROSBLIEDERSTROFF  
Tél. : 03 87 95 62 61

## Lotissement "Les Églantiers" (dernière tranche)

Suite à la demande locale de plus en plus pressante, il a été décidé l'aménagement de la 10<sup>ème</sup> et dernière tranche du lotissement "Les Églantiers".

Après l'attribution des travaux à l'entreprise TPHM de Sarreguemines, le prix de l'are a été fixé à 5 685€ HT soit 6 799,26€ TTC. Douze parcelles à bâtir ont été viabilisées pour une surface vendue d'un peu plus de 80 ares lors de la séance du 12 décembre 2011, le Conseil Municipal s'est prononcé sur l'attribution des parcelles aux candidats à la construction qui étaient dans l'attente. Ainsi, les 12 parcelles disponibles ont été rapidement cédées. Deux parcelles sont implantées rue Jacques Prévert et les dix autres dans la nouvelle impasse Emile Zola. Les travaux de viabilisation commencés au mois d'avril, malgré un petit retard dû aux intempéries ont pu se terminer au courant de l'été 2012, ce qui a permis aux premières maisons d'émerger.

En raison de l'aménagement du secteur de la bibliothèque et de la 10<sup>ème</sup> tranche du lotissement, la municipalité a décidé de procéder, pour la joie des enfants et des parents, à la rénovation de l'aire de jeux qui n'était plus aux normes. Et afin de faciliter le cheminement des piétons, et notamment des écoliers, les rues Jacques Prévert et Robert Schuman ont été reliées par un chemin en pavés. Il va de soi que la totalité des investissements a été couverte par la vente des terrains.

Coût des travaux	TTC
Travaux de viabilisation	350 352€
Honoraires, arpentage,...	30 087€
Réseaux	26 018€
Aire de jeux, chemin pavé	27 165€
<b>Total</b>	<b>433 622€</b>

## Un nouveau local pour les arboriculteurs

Malgré de nombreux travaux de consolidations, l'ancien local inauguré le 14/08/1960, doit être remplacé. Il n'est plus adapté aux normes sanitaires exigées en matière de production de jus de pommes, ni au nouveau matériel acheté par l'Association des arboriculteurs.



Lors de la séance du 13/09/2010, le Maire a présenté à l'assemblée municipale le projet qui prévoit de construire à côté du verger collectif, un bâtiment qui permettra de maintenir l'activité de fabrication de jus de pommes.

Ce nouveau local sera un hangar métallique placé parallèlement à la rue des Jardins Ouvriers, il aura un accès direct sur le verger collectif qui est entretenu et géré par l'association.

La commune mettra en œuvre le clos et le couvert et l'association aura en charge les aménagements et les équipements intérieurs sous le contrôle et l'accompagnement des services techniques communaux. A l'intérieur, la surface sera ventilée en plusieurs espaces : chambre froide, salle de fabrication de jus de pommes et de distillation, salle de réunion et de formation,...

Le hangar métallique de 252 m<sup>2</sup> a été érigé par la société FRISOMAT, sur une plate-forme construite

par l'entreprise PAM de Rouhling. Les portes et fenêtres ont été posées par l'entreprise NIEDERLANDER de Grosblierstroff ce qui a permis de clore le local.

L'association des arboriculteurs a bénéficié d'une subvention de 12 000€ pour l'achat de matériel, afin que les bénévoles puissent entamer les travaux d'aménagement de cloisonnement, d'isolation, de carrelage,...

Les travaux de terrassement ont débuté fin de l'année 2010 et le hangar métallique fut terminé au mois de mars 2011. Malgré leur bonne volonté et les nombreuses matinées de travail planifiées par les bénévoles pour aménager l'intérieur selon leurs besoins, les installations n'ont pu être opérationnelles que pour la campagne de jus de pommes de 2012. Mais l'association a pu investir les lieux et installer tout le matériel avant l'hiver 2011/2012.

Dépenses	TTC
Structure bâtiment	35 162€
Terrassement + plate-forme	38 191€
Assainissement-eau	5 744€
Fenêtres-portes	9 347€
Installation électrique	12 894€
Réseaux	8 687€
Chape-carrelages	8 611€
Travaux intérieurs	17 785€
<b>Total</b>	<b>136 421€</b>
Recettes	
Conseil Général	37 618€
FCTVA	18 115€
<b>Total</b>	<b>55 733€</b>

## Séance du 28/09/2012

- **Chasse communale** : le titulaire du bail, la société "Le sanglier bleu» a décidé de résilier le bail donnant droit à chasser sur le territoire. Le Conseil Municipal devra, avant la fin de l'année, désigner celui qui reprendra le bail à compter du 02 février 2013.
- **Dératisation** : la société Madislor de Zetting est retenue pour mener la nouvelle campagne de dératisation. Coût : 729€.
- **Travaux dans l'avenue de la Paix** : l'entreprise qui réalisera les travaux en 2013 et 2014 est la société COLAS-EST qui a présenté l'offre la meilleure pour un coût de 1 194 506€ TTC. Une demande de subvention de 389 782€ est sollicitée auprès du Conseil Général.
- **Acquisition d'une saleuse** : pour une meilleure efficacité en période hivernale et une économie en quantité de sel utilisé, une nouvelle saleuse sera acquise. La dépense est de 7 733€.
- **Acquisition pour la bibliothèque** : du mobilier pour 1 114€, une enseigne pour 1 333€, des bacs à fleurs pour 614€.
- **Subventions aux associations** : 1 000€ à l'USR pour l'organisation de la fête nationale ; 400€ à l'Association des arboriculteurs pour l'organisation de la fête patronale, 900€ à l'AMAT pour la fête du patrimoine et l'acquisition de matériel.

## Séance du 26/10/2012

- **Logements rue des Ecoles** : la réhabilitation d'une salle de bain, en plus de l'intervention du service technique communal, coûtera 2 069€ en travaux de carrelage et 3 720€ en travaux d'équipement sanitaire.
- **Curage des avaloirs** : les 406 avaloirs qui, dans les rues reçoivent les eaux de pluie, doivent être curés tous les ans. La société BORMAN est retenue pour un coût de 2 497€.
- **Concours de fleurissement** : le Conseil Municipal approuve le palmarès présenté par M. DORA pour les maisons fleuries. Une dépense de 705€ est prévue pour les récompenses.
- **Vente d'un terrain à bâtir** : une parcelle à bâtir, propriété communale, est cédée pour un montant de 21 960€.
- **Résidence seniors** : le projet de construction d'une résidence seniors (papy-loft), déposé par la société SNI-Sainte Barbe, est approuvé par le conseil municipal. Le permis de construire est déposé à la DDT pour instruction.

## Séance du 26/11/2012

- **Conseil municipal des enfants** : composé de 12 membres, élèves de l'école élémentaire, le CME est installé par l'assemblée des adultes. Il profite de l'occasion pour présenter ses projets.
- **Syndicat mixte du collège** : un avis favorable est donné à sa dissolution avec une reprise de ses actifs à la CASC pour le gymnase et au Conseil Général pour le collège.
- **Révision des loyers** : les logements communaux situés, rue des Ecoles, place du Marché et rue des Alizés, les 24 garages communaux, ainsi que le loyer du local commercial "Restaurant Le Cocon" subissent une augmentation suivant l'indice INSEE.
- **Personnel communal** : les modalités d'application du travail à temps partiel sont définies par le Conseil Municipal. Le travail à temps partiel de droit est accordé à un agent communal pour élever un enfant avant l'âge de 3 ans.

## Séance du 21/12/2012

- **Attribution de la chasse** : après avis de la Commission consultative de la chasse, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer le bail de la chasse communale à M. GERING Jean-Claude de Hambach. Le droit de chasser est accordé moyennant un loyer de 3 000€ par an, à partir du 02 février 2013 et pour 2 ans.



- **Avenue de la Paix** : la mission de sécurisation des personnels et leur santé sur le chantier (SPS) est confiée au cabinet CALI CONSULT Sécurité pour 1 995€. Pour financer les travaux, un fonds de concours de 65 000€ est demandé à la CASC. Il est aussi demandé à la CASC une participation de 5 000€ pour participer au financement des passages piétons aménagés pour être mieux accessibles. Une subvention est demandée au titre des amendes de police pour la création de places de stationnement.
- **Achat de mobilier urbain** : il est décidé d'acheter des barrières, des bancs, des corbeilles et un miroir pour l'intersection de l'avenue de la Paix avec la rue de Sarreguemines pour 2 745€.
- **Lotissement 10<sup>ème</sup> tranche** : la société Numéricâble réalisera l'extension du réseau câblé. Le câblage des 12 parcelles aura un coût de 8 545€.



## Arborétum

L'aménagement se poursuit et les derniers travaux sont prévus au mois de mars, en particulier avec la création d'une prairie fleurie à proximité des arbres fruitiers. Le financement principal provient des fonds européens du programme LEADER, gérés par le Groupe d'Action Locale (GAL) présidé par Robert ALLMANG, ancien maire de Grosbliederstroff. Il est venu sur place constater l'avancement du projet. Le comité de programmation du Groupe d'Action Locale, viendra au mois d'avril constater l'achèvement des travaux.



## Piste cyclable

La réalisation au printemps de la portion de piste parallèle à la route départementale permettra de relier la rue des Champs à l'aire de repos et la table d'orientation. Une aire de stationnement est aussi prévue en face de l'entreprise SA WEBER.



## Vestiaires

L'extension et la réhabilitation intérieure du bâtiment sont achevées. Reste maintenant les travaux de façade et d'aménagement des abords. Ils seront prévus en 2013.



**PAM SARL**

M. PISCHEDDA Giuseppe

**ECO-ENERGIE - bâtiment - gros oeuvre**  
isolation intérieure et extérieure  
couverture - zinguerie

Tél. / Fax : 03 87 27 03 35  
Mobile : 06 74 92 23 37

## La classe 1937 fête ses 75 ans

Après une messe d'action de grâces célébrée pour les défunts de la classe, les six natifs de l'année 1937, en compagnie des conjoints, se sont réunis le dimanche 14 octobre 2012 autour d'une bonne table au restaurant du Golf. Moments empreints de souvenirs au bon parfum de leur jeunesse partagés le temps d'un après-midi. Si leur dernière rencontre remonte à 35 ans, ils se sont promis de se retrouver prochainement.



## La classe 1952

A l'occasion de leurs 60 ans, la classe 1952 s'est retrouvée autour d'un bon repas au restaurant "Le Cocon" à Rouhling. Accompagnés de leurs conjoints, les 18 camarades présents garçons et filles, qui étaient à l'école primaire de Rouhling, se sont remémorés les événements scolaires et extrascolaires qu'ils ont vécus ensemble. Les personnes présentes ont eu une pensée pour ceux qui les ont quittés trop tôt. En fin d'après-midi, la séparation fut difficile, mais tout le monde s'est promis de ne plus attendre 10 ans pour se rencontrer à nouveau.



## La classe 1957

Les natifs de 1957 sont 57 dans la commune, mais ils n'étaient qu'à 17 pour leurs retrouvailles à l'occasion de leur 55<sup>ème</sup> anniversaire. La belle messe d'action de grâces célébrée par l'abbé Eric SCHNEIDER a uni à leur fête les défunts de la classe : Marie-Thérèse DEL ROSARIO, Pascal MOUZARD et Jacky BONNIN. Cumulant confort et bonne chair, la joyeuse troupe a

trouvé son havre au restaurant où Christelle et Manu les ont choyés comme dans un cocon. L'agréable soirée restera gravée dans les mémoires comme un événement unique à ne pas manquer pour tant de plaisirs partagés. Pour l'occasion c'est Martine qui a fait le plus long déplacement en venant des Vosges ! Avant de se séparer la classe 57 a évoqué la prochaine rencontre qui pourrait bien être celle du 57<sup>ème</sup> anniversaire.

## Il y a 20 ans : 1993

### Des aménagements au cimetière

#### Un Columbarium au cimetière

En raison des demandes de plus en plus nombreuses des familles, la municipalité décida de réaliser la construction d'un columbarium, d'un ossuaire et d'un jardin du souvenir. L'ensemble a coûté environ 15 000€, dont 9 000€ pour le columbarium.

Le columbarium comprend 8 cellules, d'une capacité de plusieurs urnes et pouvant être cédées en concession à une famille.



Un columbarium

Le jardin du souvenir laisse la possibilité, à ceux qui le souhaitent, de disperser les cendres au lieu de les conserver dans une urne.



Le jardin du souvenir

L'ossuaire permet de rassembler les restes trouvés dans les anciennes tombes dont les familles ne souhaitent plus renouveler la concession. Depuis, la commune a installé 3 columbariums supplémentaires, en réponse à l'augmentation du nombre et à la démocratisation de la crémation.

La loi publiée au Journal Officiel le 20 décembre 2008 précise que désormais il est interdit de conserver les urnes à domicile.

## Schnaps à profusion

Suite à la récolte exceptionnelle de fruits en 1992, le schnaps à coulé à flots pendant des mois. Les alambics ont fonctionné pendant 1 241 heures pour distiller, les 3/4 en mirabelles, 1/10 en cerises et le reste en quetsches.

Plus de 27 000 litres de fruits fermentés, ont fourni :  
- 2 500 litres de schnaps à 50° (minimum de rendement officiel),

- 3 400 litres, d'après un rendement moyen estimé par des "spécialistes" (6,5 litres d'alcool pur pour 100 litres de mirabelles).

Quarante-deux "privilegiés" rouhlingeois, n'ont pas eu à payer la taxe sur la production d'alcool, soit 840 litres de schnaps. Les autres (les pauvres) ont dû laisser près de 9 900€ au guichet de la perception de Sarreguemines.



## Il y a 30 ans : 1983

M. Joseph STARCK, maire de Rouhling victime d'un accident mortel est décédé le 13 janvier 1983 à Freyding-Merlebach. Il était né le 28 octobre 1932. En tant que 1<sup>ère</sup> adjointe, Mlle RAUCH Hildegard a pris, par intérim, la présidence du Conseil Municipal jusqu'aux nouvelles élections qui se sont déroulées les 06 et 13 mars 1983 et dont M. KARMANN Jean, a été élu maire.

### Le maire de Rouhling tué dans un accident



SARREGUEMINES. — Dans la soirée de jeudi, vers 19 h, alors qu'il traversait la chaussée en bordure de la

frontière allemande à Cocheren, M. Joseph Starck, âgé de 50 ans, éducateur spécialisé près le tribunal de Grande Instance de Sarreguemines, domicilié à Rouhling, a été happé par une voiture de tourisme. Gravement blessé, il devait décéder à l'hôpital de Freyding-Merlebach.

M. Joseph Starck, originaire de Nousseviller-Saint-Nabor, était maire de Rouhling depuis 1977 et avait exprimé le désir de ne plus se représenter aux prochaines élections municipales. Il était aussi conseiller du district de Sarreguemines et vice-président du syndicat intercommunal du collège Val de Sarre.

## Un contentieux de pleine juridiction - Maire contre Maire -

Les historiens estiment qu'il y a eu - depuis que le monde est monde - 1353 GUERRES entre Nations ; les guerres tribales se comptent par millions alors que les litiges et autres querelles de voisinage entre particuliers, communes, administrations, autorités civiles, militaires, religieuses... par milliards - le premier, entre les dénommés CAÏN et ABEL avec issue fatale...

ROUHLING, de toute évidence, n'a pas échappé à la règle : querelles avec les seigneurs, les villages voisins, particuliers contestant des décisions jugées iniques ou entre eux pour la défense instinctive de leur "territoire".

Nous y avons déjà fait allusion dans les pages de "Rouhling Infos" et avons relaté, en mars 1987, le "Procès de la Corvée" d'une manière exhaustive, une situation conflictuelle qui a duré 27 ans, au 18<sup>ème</sup> siècle.

Commençons par un CONFLIT INTERNE : un citoyen, futur maire, qui s'oppose à la Municipalité.

- Nous sommes en l'an de grâce 1912 -

### Les Protagonistes

1. La Municipalité : un conseil de 8 membres cités ci-après avec le maire, M. Nicolas JUNG, âgé de 72 ans, cultivateur, maire depuis 10 ans déjà, a démissionné en 1914 et est décédé en 1917.

2. Monsieur Joseph FERSING, né en 1851, veuf, cultivateur, marié avec Mme MEYER de Théding, décédée en 1895, père d'une fille. A quitté Rouhling en 1934, au décès de sa sœur qui lui tenait ménage, pour aller chez sa fille Catherine au "Rothof" où il décéda en 1936.



1942 - Maison Joseph FERSING

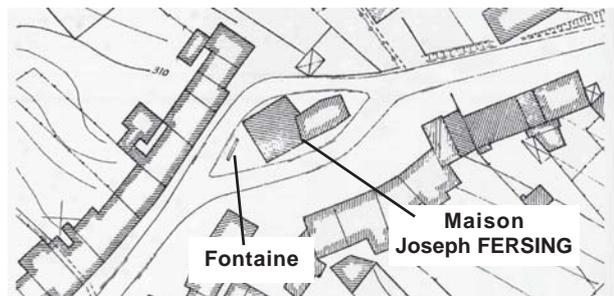
Il fut, à son tour, élu au Conseil Municipal en 1919, élu adjoint en 1924 et devint le maire de Rouhling le 17 mai 1925, jusqu'en 1934.

Donc un contentieux entre un futur maire et maire en exercice !

### L'Origine du conflit

Joseph FERSING, surnommé "WARY'S GROSSER" par les Rouhlingeois, habitait la maison inférieure de "l'Ilot Central", en face du Café Jung ; la 2<sup>ème</sup> maison dite "Lamber's Alt Huss" était contiguë côté amont alors que les 3 autres côtés étaient limitrophes de la voie publique, l'un donnant sur la place où était installé "LA FONTAINE" dite "Oberster Brunen" avec ses 2 abreuvoirs, l'objet du litige (voir croquis et carte).

Cette situation avait des avantages : proximité des abreuvoirs pour faire boires ses bêtes, vue imprenable sur la place et la rue du village en contrebas ; mais aussi des inconvénients : pas un seul mètre carré d'usoir autour de la maison ; fait atténué par le bâtiment grange, fenil... qu'il possédait juste en face. Les limites de propriété n'étaient pas définies avec précision. Pas vraiment de raison de lancer un procès d'intention à la municipalité ! Alors pourquoi ?



### Le Conseil se fâche...

Nous ne publions qu'un petit extrait du rapport établi à la suite de la séance du Conseil Municipal du 28 décembre 1912, difficilement lisible et compréhensible par une majorité de lecteurs. Par contre nous produisons une TRADUCTION in extenso de ce compte-rendu.

CHACUN SE FERA SON OPINION !

Vielgung vom 28. November 1912.

Anwesend sind die Herren Bürgermeister Herr Jung,  
die Gemeinderatsmitglieder H. Wary, H. Fersing,  
Joh. Jung, Joh. Klamm, H. Spöhr, André Jung,  
und Herr Schmitt.

Noms des présents lors de la  
séance du 28/11/1912

**Traduction intégrale :**

Séance du 28/11/1912

"Sont présents, M. le Maire  
Nicolas JUNG, les membres du  
Conseil Municipal Nicolas  
WARY, Henri FERSING, Jean  
JUNG, Jean KLAM, Nicolas  
SPOHR, André JUNG et Jean  
SCHMITT.

Extrait original du compte-rendu du conseil municipal traduit en français.

Après que le Conseil réuni ait

pris connaissance par M. le Maire de la lettre de M. Joseph FERSING du 24 novembre il décide ce qui suit et d'adresser par l'intermédiaire du Policier Municipal à M. FERSING une copie textuelle de cette décision. Dans la supposition que l'actuel emplacement du réservoir d'eau de la fontaine ait été échangé avec l'ancien emplacement de ce réservoir et que par ailleurs il n'existe aucune preuve permettant d'autres suppositions et que les anciens membres du Conseil Municipal n'ont aucune connaissance d'un autre accord émanant d'un précédent Conseil Municipal, le Conseil Municipal décide de maintenir l'emplacement du réservoir d'eau de la fontaine dans sa position actuelle telle qu'il l'a prise en charge de ses prédécesseurs.

Persuadé d'avoir toujours agi en bonne conscience et sans de viles motivations, dans l'intérêt de la Commune et aussi de ne pouvoir agir différemment dans l'avenir en cette affaire, le Conseil Municipal réfute avec indignation les reproches de M. FERSING tels "déboutement dérisoire" et "appropriation illégale de terrain" et refuse énergiquement à l'avenir de telles insinuations.

Ayant assez des tracasseries et lamentations interminables de M. FERSING, le Conseil Municipal souhaite et espère que M. FERSING mette sa menace de porter plainte rapidement à exécution pour que cette déplaisante affaire trouve enfin une issue et que la tranquillité et la paix reviennent.

Avant exécution de sa décision, M. FERSING est prié de ne plus importuner le Conseil Municipal avec cette affaire". (suivi de 8 signatures)

**Commentaires**

Nous n'avons aucune trace de LETTRES adressées avant cette date du 28/11/1912 à la Commune et ne connaissons donc nullement les motivations et les arguments de ce citoyen rouhlingeois.

Il apparait que cette ROUTE était là depuis une quinzaine de siècles, encerclant sa maison (un diverticulum de l'époque gallo-romaine !). Pourquoi a-t-elle été "bifurquée" à cet endroit ?

La FONTAINE était sans doute le "Point d'eau" près duquel le village ancien a été construit vers le début du 6<sup>ème</sup> siècle ! Aucune trace de travaux à cette fontaine concernant un déplacement du RESERVOIR enterré.

Par contre, le 28 juin 1755, donc plus de 150 ans avant ce conflit, la municipalité a décidé de remplacer un vieil abreuvoir délabré par un nouveau taillé dans une grume de chêne de près de 5 m de long.

Les deux MAISONS de cet ilot ont été construites vers 1620 ; elles avaient donc à l'époque près de 3 siècles d'âge. Sans doute y avait-il d'autres constructions à cet endroit avant cette date.

DONC, une situation de facto, qui avait été acceptée pendant des siècles par des dizaines de générations !! Alors, pourquoi cette réaction virulente ?

Il est à SUPPOSER que M. FERSING en avait assez de parcourir journallement une centaine de mètres avec ses brouettes de fumier et cherchait un EMLACEMENT plus près des portes de son écurie et de son étable.

Sachant qu'un ENTREPÔT de FUMIER, en amont de la fontaine, au dessus du réservoir d'eau, POLLUANT ainsi une eau potable vitale, ne serait jamais accepté par la population, il a cherché à faire déplacer le réservoir d'eau de la fontaine - en vain.

Cette histoire impose une conclusion étonnante : quant le plaignant était DEVENU MAIRE en 1925 pour près de 10 ans, l'affaire n'a plus été évoquée et IL N'A RIEN FAIT !!

C'était donc une BULLE de SAVON contenant un GAZ HILARANT !!

## Au-delà de la libération : Février 1945

*Les opérations de la LIBÉRATION de ROUHLING en décembre 1944 ont été relatées en détail lors du 50ème anniversaire en 1994 (Rouhling Informations n° 47 de décembre 1994). D'autres événements, au-delà de la libération proprement dite, ont été évoqués dans la brochure éditée lors de la "FÊTE DES 4 VILLAGES" en 2006.*

Voici un extrait de cet article : (page 24)

"Tous les jours, les GI'S partirent vers Grosbliederstroff au contact de l'ennemi et on vit souvent des Jeeps ramener des blessés et des morts ; une salle de premiers soins avait été aménagée à l'entrée de la route de Sarreguemines dans une maison. De là les blessés furent acheminés par des ambulances vers un hôpital à l'arrière.

On les connaissait bien ; ceux qui naviguaient le lendemain matin : témoins ces deux très jeunes soldats partis ensemble et qui avaient été pris pour cible par un "sniper" : l'un revint montrant son casque troué par une balle qui avait frôlé le sommet de son crâne et annonçant la mort de son copain. Les logeurs le pleurèrent comme un des leurs.

LA GUERRE prit officiellement fin le 8 mai 1945 ; pour Rouhling, déjà le 17 février quand l'attaque finale sur l'Allemagne fut lancée : celle qui libéra LIXING, GROSBLIEDERSTROFF, FORBACH, STIRING... et les autres dernières localités du Territoire Français...".



### LA GUERRE CONTINUE...

D'autres événements dramatiques se sont produits sans que les Rouhlingeois en aient eu connaissance. Voici quelques extraits puisés dans le livre consacré aux faits d'armes de la 70<sup>ème</sup> division US de pionniers : "THE TRAILBLAZERS" (Traduction et adaptation : J. WACK) (page 155/156).

### 1/ Une leçon amère....

"Voici une leçon amère qui a été donnée aux pionniers des Compagnies E et I du 274<sup>ème</sup> Régiment : Il y avait des abris de l'autre côté du village de BOUSBACH. La Cie I envoya une patrouille de 3 hommes pour reconnaître les positions ennemies près du carrefour éloigné d'un demi mille (1). Il s'agissait d'essayer de capturer un Allemand pour un interrogatoire intensif. Les 3 patrouilleurs traversèrent les avant-postes de la Cie et suivirent une route étroite jusqu'à quelque 100 yards de la jonction (2) . Là, ils devaient ramper, lentement et péniblement autour d'un champ de mines, heureusement découvert à temps. Il n'y avait pas d'ennemis près du croisement et après une attente d'une demi-heure, les GI'S décidèrent de rentrer.

Après avoir fait la moitié du chemin retour, ils entendirent chuchoter devant eux. S'étaient-ils jetés dans une patrouille allemande rentrant après une reconnaissance derrière les lignes américaines ? Ils restèrent figés. Les minutes passaient les murmures continuaient. Finalement, le chef de patrouille cria : "Qui va là ?". Un coup de feu fut la réponse. Les 3 hommes répondirent avec la pleine capacité de leurs armes. Les balles sifflaient. Alors dans une obscurité d'encre de Chine, ils entendirent le supposé ennemi crier en anglais : "Bon sang que se passe t-il ici ?". En même temps, ils lancèrent la question : "Qui êtes-vous ?", à quoi vint la réponse : "Nous sommes la Cie E et quelques un de nos hommes sont touchés".

C'était bien vrai. Deux hommes étaient morts, deux étaient blessés, tout par un "feu ami !". Aucune des patrouilles n'avaient de renseignements mais les 3 hommes avaient rampé à travers la brume et le brouillard qui avaient réduit la visibilité au zéro absolu !

"Just an unlucky fatality of war", "Just un malheureux accident de guerre".

### 2/ Une mission soi-disant facile (page 163/164)

"Le 275<sup>ème</sup> Régiment aussi était très occupé jusqu'au 6 février. Sa Cie 1 avait une mission supposée facile. Quelques Allemands semblaient vouloir se constituer prisonniers dans le village de Lixing, 1 mille ¼ à l'Ouest

de Grosbliederstroff. La Cie 1 avait juste à rassembler et à amener ces prisonniers de guerre. Mais elle mit les pieds dans un nid de frelons. Les Allemands prouvaient qu'ils n'étaient pas d'humeur à se rendre, au contraire, ils étaient après au combat. Les Américains prirent quelques maisons mais furent stoppés net. Lorsque la Cie I se replia vers minuit, soit 10 heures plus tard, on releva 13 blessés et 23 GI'S avaient disparu. Pendant les 2 jours suivants, quelques uns des disparus rejoignirent péniblement la Cie et le décompte final des disparus était de onze hommes et un officier".

### **3/ Un champ de mines (page 164)**

Une autre Cie du 275<sup>ème</sup> Régiment devait chasser l'ennemi hors de Grosbliederstroff. L'ennemi tint bon. Une section de la Cie A, aussi du 275<sup>ème</sup> Régiment attaqua les hauteurs derrière Lixing. Avec l'aide de quelques hommes de la Cie B, ils atteignirent leur but. Un autre succès fut remporté par la Cie K qui occupa les hauteurs de la forêt de BRANDENBOUSCH. Mais cela coûta 15 heures de durs combats pour être réalisé (ils étaient partis à 3 heures du matin).

Près du sommet de la côte, les Allemands avaient posé un champ de redoutable "SCHUHMIENEN" (mines à pied). Un reconnaiseur de la Cie K y laissa un pied avant de réaliser le danger de ce champ de mines. Un infirmier appelé à l'aide était en train de s'occuper de la blessure lorsqu'il fit un faux-pas et tomba, déclenchant ainsi 4 autres mines qui le tuèrent instantanément. (3)

### **4/ "The Bouncing Betty"**

Une autre mine dangereuse était la "Betty Bondissante". Quand elle était déclenchée, elle s'élevait d'à peu près 6 pieds (4) en l'air avant qu'elle n'explose et ne répande des éclats dans un grand périmètre. Lors d'une attaque sur Kerbach du 3<sup>ème</sup> bataillon du 275<sup>ème</sup> régiment, une section tomba sur plusieurs de ces mines ; elles étaient chargées de CAILLOUX à la place des schrapnels en acier, probablement en raison de la forte diminution des réserves de métaux en Allemagne.

NDLR : il est étonnant que les Américains appellent aussi "Bouncing Babe" un petit enfant resplendissant de santé et de joie de vivre !! Quelle ironie !

### **D'autres sources**

Le 15 juillet 1994, une délégation de membres de la 70<sup>ème</sup> Division US ayant réalisé la libération de Lixing sont venus célébrer le 50<sup>ème</sup> anniversaire de cet événement.

Voici quelques extraits du DISCOURS du Major Charles PENC prononcé à cette occasion :

"A la mi-janvier 1945, notre 275<sup>ème</sup> régiment prit le relais du 410<sup>ème</sup> au front, tout comme la 70<sup>ème</sup> division prit le relais de la 103<sup>ème</sup>..."

Le 6 février eu lieu l'attaque malheureuse contre Lixing. Notre compagnie essaya de rentrer dans le village à la faveur de l'obscurité et fut arrêtée par des tirs nourris et précis de nombreuses armes automatiques et de tireurs bien embusqués. Des fusées éclairantes furent lancées pour aveugler les attaquants.

Au lever du jour, notre section fut immobilisée et subit de nombreuses pertes... sur une centaine d'hommes impliqués dans cette action, 17 furent tués ou moururent de leurs blessures et une quarantaine d'autres fut blessée.

Comparé à la bataille sauvage du 6 février, la libération de Lixing le 17 février fut réalisée sans beaucoup de difficultés. Ayant attaqué à l'aube, le 1<sup>er</sup> bataillon avait pratiquement nettoyé le village à midi. En libérant la zone juste au Nord et à l'Est de Lixing, la compagnie perdit encore 3 hommes.

Ensuite seul SPICHEREN restait à libérer. Après cela, notre régiment traversa la frontière vers l'Allemagne et la conquête put commencer..." (fin de citation).

### **Conclusion**

La "Libération" de Rouhling peut être située au 5 décembre 1944 avec l'arrivée des chars américains de la 6<sup>ème</sup> division blindée et le retrait dans la nuit précédente des Allemands ; c'est cet événement qui fut accueilli dans une ambiance de liesse populaire.

Hélas, en ce jour mémorable, le FRONT s'arrêta net pour des raisons stratégiques et logistiques.

Il s'en suivit une cohabitation certes amicale malgré les difficultés de communication avec les soldats libérateurs fort sympathiques, mais dans une période de grande anxiété puisque Rouhling était toujours sous la menace des canons allemands, voire d'une contre-attaque. Cette situation dura 73 jours et c'est cette offensive du 17 février en direction de Sarrebrück qui mit fin à toutes ces anxiétés ; Rouhling put enfin fêter la "Libération" de ces angoisses pesantes.

- (1) Environ 800 mètres
- (2) Environ 90 mètres de la station service actuelle
- (3) Ce que les américains appelaient "A HERO WITHOUT GUN " un héros sans arme
- (4) 6 pieds = environ 1m85

# Inauguration de



Le traditionnel couper de ruban par les officiels

La bibliothèque municipale "**D'un monde à l'autre**" a été inaugurée par Patrick WEITEN, président du Conseil Général de la Moselle, en présence de Josette MICHEL, Sous-préfète de Sarreguemines et des parlementaires Philippe LEROY et Céleste LETT. Les visiteurs ont pu constater le bel équipement culturel qui sera géré par les 15 bénévoles.



Les élus visitent les locaux



## Une œuvre d'art

Comme il est d'usage de consacrer 1% du financement d'un équipement culturel à une œuvre d'art, Patrick WEITEN a eu le plaisir de dévoiler la sculpture de BILL BRECH installée face à l'entrée de la bibliothèque.

Les personnalités ont déposé, au sein de cette œuvre, une boîte temporelle qui contient les vœux exprimés par les écoliers de Rouhling, quant à leur devenir dans la société. Cette boîte scellée sera ouverte dans 10 ans.



et dévoilent l'oeuvre d'art qui abrite la boîte temporelle

# La bibliothèque



Signatures, discours et explications de l'artiste



Le maire, Jean KARMANN, a fait remarquer que cet équipement culturel est inclus dans un immeuble qui contient 5 logements ce qui permet d'économiser du foncier tout en développant l'habitat.

D'un coût de 569 950€ HT, la bibliothèque a bénéficié de 75,27 % de subvention : 167 335€ de l'Etat, 259 527€ du Conseil Général et 12 000 € de l'enveloppe parlementaire du Sénateur Philippe LEROY.



Les clowns de la troupe Ch'Expire par le Nez étaient également de la partie...





## Le concours des **maisons** et **balcons fleuris** honore 29 lauréats

*Le maire Jean KARMANN, a accueilli le mardi 11 décembre les lauréats du concours communal des maisons fleuries en présence des quatre membres du jury venant des communes voisines et de la commission locale présidée par Laszlo DORA.*

Le discours du maire reflète la fierté qu'il a de ses citoyens "Rouhling est aujourd'hui doublement mis à l'honneur, puisque la commune est primée pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive en décrochant en 2012 le 2<sup>ème</sup> prix départemental dans la catégorie des communes de 2000 à 4000 habitants". Il adressa un grand merci à ses adjoints, Bernard HENTZ et à Laszlo DORA et à l'équipe du service technique qui journalièrement est attentif au développement des fleurs. C'est également grâce à la participation active des personnes présentes. La municipalité espère, dès l'année prochaine, afficher "une fleur" à l'entrée de la commune. Puis il remercia tous les participants pour leurs efforts et les encouragea à soutenir la commune pour obtenir la fleur de la commission Régionale en 2013.

### Palmarès

Catégorie des **balcons fleuris** : le 1<sup>er</sup> prix revient pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive à Claudine DORE ; le 2<sup>ème</sup> prix revient aux époux Nicolas JUNG ; le 3<sup>ème</sup> prix revient à Chantal GRASSO ; Roland LEITNER et Marie BORDE sont également primés.

Catégorie des **maisons fleuries** : le 1<sup>er</sup> prix revient aux époux Louis LUXEMBOURGER ; le 2<sup>ème</sup> prix revient à l'association "Les Amis de la Maison des Arts et des Traditions" ; le 3<sup>ème</sup> prix revient à Laurent LEWY ; Gilbert ROHR est également récompensé pour le fleurissement de petits espaces communaux à l'entrée de la commune côté Sarreguemines.



La maison de M. et Mme LUXEMBOURGER

Sont également récompensés par un bon d'achat : Alain RENARD, Didier TABACZINSKI, Adèle PHILIPPE, Florent FERSING, Robert DUCOIN, Thinga NGUYEN, Yves HOFFMANN, Germain FABER, Virginie GAMBLIN, Gabriel THIEL, Michel PECYNA, Salvatore CUCCU, Richard SCHMIDT, Jean-Claude GONZALEZ, Gabriel PHILIPPE, Pascal RAPIN, Ali ZIANE, Jean-Claude HENTZ, Antoinette BOUR et Jean-Luc DORE.



## Cérémonie des vœux



*La traditionnelle cérémonie des vœux a rassemblé plus de 120 personnes à l'Espace Culturel et Sportif. Réunissant toutes les forces vives communales englobant élus, anciens élus, le chef du centre d'intervention, les enseignants, les membres du personnel communal, les responsables associatifs, les acteurs de la vie économique, mais aussi certains élus des communes voisines. M. BLECH, directeur de la SA Ste Barbe-SNI, M. le Curé ont honoré de leur présence cette assemblée.*

**Présentation bilan 2012** : dans son allocution Raymond LEHMANN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, présenta la rétrospective de l'année écoulée tant pour le fonctionnement des services, que pour l'investissement, tels que les travaux dans les divers bâtiments communaux (Vestiaires USR, Bibliothèque,...), travaux de voirie (9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> tranche du lotissement les Eglantiers,...), travaux d'environnement (Arborétum, voie verte,...), travaux d'assainissement (Elimination eaux claires parasites,...).

Le 1<sup>er</sup> adjoint apporta également quelques précisions sur les interventions des services techniques auprès des différents chantiers en compléments ou en suppléments des entreprises. Il remercia les jeunes de l'atelier cuisine, qui avaient préparé les verrines sucrées pour accompagner le pot de l'amitié.

Il félicita l'ensemble des membres du personnel communal pour leurs investissements dans leurs fonctions respectives et souhaita au maire et à l'assemblée une bonne année 2013, pleine de santé et de bonheur.

**Projet et partenariat** : premier adjoint et collègues sont félicités par le maire pour l'exercice selon leurs délégations d'une autorité experte sur les services. Les projets 2013 seront concentrés sur la requalification de l'avenue de la Paix et rue des Jardins pour des raisons de sécurisation. Parkings, nouveaux trottoirs et espaces verts contribueront à l'amélioration du cadre de vie. Un investissement d'un million d'euros subventionné par le Conseil Général et par d'autres aides sera réalisé sur 3 ans.

M. KARMANN salue les partenaires qui investissent sur le territoire dans l'exercice de leurs compétences, tel qu'ERDF qui va enfouir la ligne 20 000 Volts, surplombant encore certaines habitations, la CASC qui va achever la piste cyclable en dehors de toutes les autres actions qu'elle apporte dans le quotidien des citoyens en plus des aides financières. La Société Sainte Barbe-SNI, propriétaire de la résidence Pasteur projette la construction de 13 logements adaptés aux personnes à mobilités réduites pour les ayants droits HBL.

**Promotions et Distinctions** : Jacqueline CLEMMER a été décorée de la médaille d'argent d'honneur Régionale Départementale et Communale pour sa carrière d'ATSEM.

Promotions 2012 : Ludovic FISCHER est nommé au grade d'adjoint technique 1<sup>ère</sup> classe, Chantal EBERHART au grade d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe, Béatrice LOUTZ, attachée principale.

L'Association "Les Amis de la Maison des Arts et des Traditions" se voit attribuer une dotation de 300€ pour son premier prix départemental des maisons fleuries. Pour conclure, M. KARMANN a désiré relever l'activité bénéfique des associations et des bénévoles en leur souhaitant une bonne année, à eux et à toute la population.





## Villes et villages fleuris de Moselle

Dans le hall Messmer du Conseil Général à METZ, MM Bernard HENTZ et Laszlo DORA ont reçu diplôme et prix qui récompensent la 2ème place obtenue au concours des villes et villages fleuris de Moselle (catégorie 2000 à 4000 habitants).



## "Je fleuris la Moselle" - Arrondissement de Sarreguemines

**C'est la commune de Rouhling qui a accueilli la cérémonie de remise des récompenses du concours 2012.** Après le mot de bienvenue du maire, Jean KARMANN pour accueillir le nombreux public venu des 6 cantons de l'arrondissement, Jean-Claude CUNAT, président de la commission, a salué ses collègues conseillers généraux. Après avoir rappelé les performances de la Moselle en matière de fleurissement, il a décliné le Palmarès 2012.

Dans la catégorie "Maisons avec jardin" le 1er prix est revenu à M. Didier LAGLASSE de Sarreguemines.

Dans la catégorie "Logement sans terrain" le 1er prix est pour Mme Béatrice GILBRECHT de Bettviller.

Dans la catégorie "Edifice public" le 1er prix a été attribué à **"Maison des Arts et des Traditions" de Rouhling.**

Le 1er prix de la catégorie "Commerce" est revenu au restaurant "Aux Deux Tours" de Neufgrange.

Le "Gîte N°22 - Klatt" de Rémering-Les-Puttelange a obtenu le 1er prix de sa catégorie.

Le corps de ferme en activité le mieux fleuri est celui de Mme Nicolle WOLLE de Blies-Ebersing.

Après avoir rappelé que dans l'arrondissement, 18 communes sont labellisées de 1 à 4 fleurs, ce qui en fait le secteur le mieux fleuri de Moselle, le président Jean-Claude CUNAT a remercié tous les lauréats au nom du Conseil Général.



## Ecole maternelle

### La semaine du goût

C'est à l'occasion de la semaine du goût qui s'est déroulée du 15 au 19 octobre 2012, que les élèves de l'école maternelle ont pu jouer aux apprentis cuisiniers et confectionner eux-mêmes leur goûter. C'est dans le respect de leur action "goûters variés et équilibrés" que les enseignants ont créé un menu pour la semaine. De la Petite Section à la Grande Section, les enfants ont pu mettre la main à la pâte et découvrir de nouvelles saveurs. Ils ont ainsi préparé des soupes aux courgettes ou au potimarron, des quiches, des tartines variées de fromage et confitures, des gâteaux et de la compote de pomme.



### La visite de St Nicolas

C'est accompagné, du maire Jean KARMANN, d'élus, de parents d'élèves et du chef de corps des sapeurs-pompiers que Saint Nicolas, patron des écoliers et son acolyte, le père fouettard, ont rendu visite le 06 décembre aux élèves des écoles de Rouhling. Les 3 classes de l'école maternelle ont interprété à Saint Nicolas des chants préparés avec leurs enseignants et lui ont offert leurs plus beaux dessins. Plus tard, les "grands" de l'école élémentaire ont rejoint dans la salle de jeux, leurs petits camarades de l'école maternelle. Cet accueil chaleureux avec des chants et des comptines interprétés par les enfants ont visiblement ravi le Saint Nicolas, qui les a remerciés en leur offrant un sachet de friandises pour leur plus grand plaisir.



## J'aime la galette...

A l'occasion de l'Épiphanie, les élèves de l'école maternelle ont dégusté les galettes des rois. Nous avons eu des rois et une reine: Daniel et Julien dans la classe des grands, Naël et Evan dans la classe des moyens ainsi que Madison et Antonio dans la classe des petits !



## Conseil d'Ecole

Les parents élus pour l'année 2012/2013 à l'école maternelle sont :  
M. GREBIL Mickael  
M. MASSING Olivier  
M. HOFFMANN Thomas  
Mme SCHMITT-FERNANDEZ Géraldine  
Mme TELATIN Christelle



## Document unique

Les directrices des 2 écoles en collaboration avec leurs collègues et la municipalité ont établi un document qui détermine toutes les conditions à remplir pour sécuriser les enfants pendant le temps scolaire. Il définit aussi la conduite à tenir en cas de danger et d'évacuation des locaux.

## La réforme des rythmes scolaires

*Le décret a été publié le 26 janvier 2013, il institue une semaine à l'école élémentaire et à l'école maternelle de 9 demi-journées. Il y aura donc classe le mercredi matin à la rentrée prochaine.*



Sauf si le conseil municipal demande à reporter l'application de la loi à septembre 2014. Pour prendre sa décision, la municipalité va consulter les parents des enfants scolarisés jusqu'au CM1. Le maire et les adjoints prendront également l'avis des 2 conseils d'écoles. La loi prévoit 24 heures de classe par semaine, comme c'est le cas actuellement. Il y aura en moyenne  $\frac{3}{4}$  d'heure en moins chaque jour et 3 heures de cours le mercredi. Le matin, la classe débutera probablement à 8h30. La pause de midi sera d'au moins 1h30.

Il faudra définir si l'école finit à 15h30, 16h00 ou 16h30. Aucun enfant ne devra être sans solution jusqu'à 16h30 ou au plus tard il sera remis aux familles.



Pour entourer le temps scolaire, il y a par définition, l'accueil périscolaire qui devra se constituer en un "Projet Educatif Territorial" (PEDT) qui sera élaboré conjointement avec les partenaires qui voudront y collaborer. Dans notre prochain bulletin d'information, nous précisons les dispositions qui seront prises et les conséquences financières pour les uns et les autres.

## Automnales 2012 : les arts du cirque

Les enfants se sont initiés aux Arts du Cirque de manière ludique et en fin de semaine ils ont visité le Parc de Ste Croix à Rhodes avec au programme, des animations "monstrueuses" qui leur ont donné le frisson.



### Les ados kiffent la cuisine !

La sympathique animatrice communale, Lucie DORY propose un atelier cuisine aux ados de 11 à 16 ans. Les jeunes se retrouvent une fois par mois autour d'un nouveau thème culinaire. Juste avant les fêtes de fin d'année, 13 adolescents, répartis en trois groupes, ont confectionné biscuits à la vanille, pain d'épices et autres douceurs. Chaque groupe a ainsi réalisé ses pâtes à biscuits, ses propres glaçages,... le tout dans la joie et la bonne humeur. Le 22 janvier 2013, les ados ont également préparé la partie sucrée de l'apéritif dînatoire proposé à l'issue de la cérémonie des Vœux. Leurs verrines et petits fours ont été particulièrement appréciés par l'ensemble des invités. Bravo à tous.

### Les tout petits font du Cirque !

La Municipalité de Rouhling en partenariat avec RIA Animations, a mis en place depuis le mois d'octobre 2012 un atelier cirque destiné aux enfants de moins de 6 ans. Xavier MULLER, animateur communal, propose tous les mercredis matins un éveil aux arts du cirque pour les enfants de 4 à 6 ans. Huit enfants sont inscrits à cet atelier pas comme les autres.

Après un échauffement ludique les plus jeunes s'initient à la jonglerie, à l'équilibre sur objet aux acrobaties, aux jeux de cerceaux, auxquels s'adonnent avec enthousiasme nos futurs artistes et ensuite au parcours d'équilibre évolutif. D'ici juin prochain, nos circassiens en herbe présenteront leurs acquis lors du spectacle de fin d'année de l'Atelier Cirque.



## Les jeunes siègent au Conseil Municipal

Lors de la séance du 26 novembre 2012, les membres élus au Conseil Municipal des Enfants ont été installés dans leurs fonctions pour la période 2012/2014.

Elus au scrutin du 06 février 2012, Laurine BACILE, Marion COLLET, Juliette EBERHART, Luana FIORILLO, Emma GRASSO, Amélie JAUMOTTE, Marilou KLEIN, Elsa MULLER, Emilie SINGER, Lisa SLIMANI, Claire DOME et Yannick WARY, ont soumis leurs projets aux membres du Conseil Municipal des adultes. De nombreux projets leur tiennent à cœur : aménager la cour de l'école élémentaire, sécuriser le chemin d'accès aux écoles, initier des projections/débats,...

C'est avec beaucoup d'attention que les élus adultes ont été à l'écoute de leurs jeunes concitoyens. Si certains projets sont quelque peu utopiques, d'autres à l'inverse trouvent un écho favorable auprès de l'équipe municipale. Avec la bonne volonté de chacun, il sera possible d'envisager Rouhling autrement.



## --- Info ---

### Restos du Cœur : Le Conseil Municipal des Enfants se mobilise...

Le Conseil Municipal des Enfants sous l'égide du RIA Animations a pris l'initiative d'organiser le **samedi 23 février 2013** une collecte de denrées alimentaires non périssables destinées aux Restos du Cœur.

En cette période de crise, la mobilisation de la population de Rouhling permettra aux Restos du Cœur de prolonger la distribution de denrées aux personnes démunies. Le ramassage s'effectuera de **10h00 à 12h00**. Dans un monde où l'argent impose sa culture, où souvent l'indifférence isole, nos plus jeunes ouvrent la voie en donnant un peu de leur temps afin que les plus défavorisés le soient un peu moins. Merci de leur réserver un accueil chaleureux !



## Projection de film en Bibliothèque

A la demande de la Commission Culture du Conseil Municipal des Enfants, RIA Animations en partenariat avec la Bibliothèque Municipale "D'un Monde à l'Autre" et la Médiathèque de Sarreguemines a organisé vendredi 14 décembre 2012 la projection du film de Jean-François LAGUIONIE "Le Tableau".

Parmi une sélection de dix films, la Commission a privilégié ce petit chef d'œuvre du film d'animation. Véritable ode à la justice, le film invite les jeunes à penser au-delà de la représentation pure et simple. Le débat a permis un véritable échange autour de la peinture mais aussi et surtout autour de l'inégalité. Les enfants ont été particulièrement sensibles à la dénonciation du racisme et à l'inacceptation de la différence. Dans un monde où chacun de nous pense qu'il pourrait avoir plus, ou être mieux, le film nous délivre une morale remplie d'espoir sur l'acceptation de l'autre tel qu'il est, nous rappelant que nous avons déjà bien souvent l'essentiel, et que même si ce n'est pas toujours facile, nous avons la possibilité de lutter pour devenir et faire accepter ce que l'on est.



## planning des animations et des manifestations

Mois	Jour	Dénomination	Organisateur	Horaires	Lieu
Février	17	Bal Rétro	Club loisirs	14h30	ECS
	25	ALSH "Les Hivernales" du 25/02 au 01/03	RIA Animations	9h	ECS
Mars	02	Repas dansant	Tennis de table	20h	ECS
	10	Carnaval des enfants	APE	14h	ECS
	23	Bal de Carnaval	ACS	20h	ECS
	24	AG Jardins Ouvriers	Jardins ouvriers	9h30	ECS
	27	AG "Les Amis de la Maison des Arts et des Traditions"	AMAT	20h	Mairie
	29	Chasse aux œufs	APE	10h	Verger Communal
Avril	07	Repas des anciens	Commune	12h	ECS
	16	Don du Sang	EFS	15h	ECS
	21	Tournoi "Tout Grosblie/Rouhling joue au Volley"	ESGR	9h-17h	Gymnase Grosblie
	22	ALSH "Les Printanières" du 22/04 au 28/04	RIA Animations	9h	ECS
	27	Journée : jeux non stop "Rouhling en mode jeux"	RIA Animations	14h	ECS
	28	Journée : jeux non stop "Rouhling en mode jeux"	RIA Animations		ECS
Mai	01	Brin d'aillet	Comité de jumelage	8h	ECS
	01	Marche traditionnelle Repas du soir	USR	14h30	Vestiaires
	08	Cérémonie Armistice 1945	Commune		Mairie ou ECS
	11	Portes ouvertes jardins ouvriers (vente de plants)	Jardins Ouvriers		Serre

## Bienvenue à la nouvelle Bibliothèque de Rouhling "d'Un Monde à l'Autre"

*Depuis le mois d'août 2012, les bénévoles de la Bibliothèque sont heureux de vous accueillir dans un nouvel espace coloré... et novateur situé 13, rue Prévert.*

Vous n'êtes pas encore détenteur de la carte du réseau ! Plus d'hésitation ! Gratuite pour les enfants, les étudiants. Les adultes s'acquitteront par année, de 5€ pour les imprimés ou de 10€ pour le multimédia et les imprimés. Vous aimez lire, vous cultiver, le monde numérique vous intrigue, poussez la porte de la nouvelle bibliothèque.



Un accueil chaleureux vous sera réservé :

- le mardi de 18h à 20h (Soraya THIL, Gisèle KLASSEN, Liliane KLAM, Francine MONGIAT)
- le mercredi de 10h à 11h (Yolande DIEHL, Myriam CONREUX)  
de 17h à 18h (Lucie DORY, Rolande STABLOT, Solène BLANES)
- le vendredi de 10h à 11h (Rolande STABLOT, Yolande DIEHL)  
de 19h à 21h (Myriam CONREUX, Viviane KARMANN)
- le samedi de 13h à 15h (Giovana PAVLOVIC, Pascale DUCCELLIER, Isabelle TRETJAK)

M. Jacky BAURÉ vient renforcer l'équipe en charge de l'animation.

### Ventilation des espaces

La nouvelle bibliothèque possède maintenant un lieu de préparation des ouvrages mis à la disposition des lecteurs. La surface de la bibliothèque a été conçue de façon à créer différents espaces permettant un maximum de fluidité. Un cloisonnement limité permet une vision la plus large possible et facilitera toute réorganisation future.

### Espace "adultes"

Il a été organisé de façon fonctionnelle et accueillante avec un mobilier destiné à favoriser la consultation des différentes formes de documents (livres, BD, périodiques, documentaires,...).



### Espace "enfants"

- Le choix du mobilier de cet espace s'est fait en fonction de l'âge des lecteurs. Sont concernés les bébés lecteurs ainsi que les enfants jusqu'à 11 ans. L'ensemble de cet équipement se veut ludique, de couleurs vives et entièrement adapté à la taille des enfants (hauteur de travées ne dépassant pas 1,50m).
- De nombreux casiers de rangement sont prévus afin que les enfants puissent avoir un accès aisé aux livres.
- De plus, grâce à un mobilier entièrement modulable, il est possible de transformer régulièrement cet espace jeunesse afin d'y proposer des racontes-tapis, des heures du contes,...



## Espace "adolescents"

L'emplacement de cet espace se veut quant à la fois légèrement en retrait afin de préserver l'intimité de nos adolescents) et adjacent à l'espace adultes. La mise en place de chauffeuses, d'une table basse permet de donner à cet espace un caractère particulièrement convivial.



## Espace "cyber-centre"

Le cyber-centre s'inscrit dans une volonté de renforcement des actions en direction du public adolescent. En effet, depuis 2008, la municipalité de Rouhling fait partie intégrante du Plan Educatif au Multimédia mis en place en 2006 par le Ministère en charge de la Jeunesse. Les bénévoles de la bibliothèque assistés de l'animateur communal spécialisé dans l'éducation au multimédia pourront encadrer des ateliers spécifiques.



## Espace "animation"

- Cet espace polyvalent peut servir de salle de réunion, d'exposition, mais aussi pourra permettre:
- - l'accueil de conférenciers
- - la venue de scolaires dans le cadre d'activités (ateliers d'écriture, ...)
- - la projection de films/débats

## Espace informatique spécifique destiné aux "personnes empêchées" et en situation de "handicap"

Ce poste est équipé :

- d'une souris ambidextre munie d'un trackball permettant ainsi de pallier la mobilité réduite des mains ou des membres supérieurs.
- d'un clavier à rouleaux : (les deux mains restent au dessus du clavier ce qui permet d'éviter les allers-retours clavier/souris)
- d'un clavier avec de grands caractères destiné aux personnes malvoyantes



Ce poste est équipé :

- d'un agrandisseur vocal avec synthèse vocale et d'un casque audio spécifique avec micro
- d'un vidéo agrandisseur permettant l'agrandissement de tous types de documents et une lecture confortable

Un revêtement podotactile devrait permettre courant 2013 un cheminement aisé dans l'ensemble des locaux.



## Interactivité à la bibliothèque

*La bibliothèque Municipale de Rouhling a organisé samedi 24 novembre 2012 une formation de base destinée aux utilisateurs du tableau interactif tactile et vidéo équipant la salle d'animation de la nouvelle bibliothèque. Cette formation était assurée par M. BASSO Raphaël de la société SYLAXE.*

Après une information sur les connexions et divers branchements du matériel informatique et vidéo, les participants ont pu apprécier à sa juste valeur cet outil du «futuriste». Alors que les approches traditionnelles de l'apprentissage étaient davantage unidirectionnelles, désormais on parle d'échange, de construction des connaissances et des aptitudes.

Le tableau interactif grâce à un logiciel adapté, permet la création pédagogique, l'affichage de documents, le contrôle des applications de façon tactile et interactive, à la manière d'une tablette géante. Les futurs animateurs ou conférenciers, grâce à ce système pourront faire participer le public à des présentations interactives successives en posant le doigt sur le tableau pour cliquer, de décrocher un stylet pour écrire et de faire glisser les textes ou images sur le tableau. Une autre application complémentaire étonnante à cet ensemble, est l'utilisation du vidéoprojecteur interactif en 3D avec la mise en mouvement du support permettant l'animation d'un objet. Arrêt sur image, récupération de celle-ci, réutilisation à d'autres fins pédagogiques, des possibilités infinies pour un travail particulièrement ludique à destination de tous.



### Avis aux lecteurs

Des DVD sont à votre disposition en bibliothèque. N'hésitez pas, il y en a pour tous les goûts !

## Spectacle "HARD TIMES" d'Olivier NOACK

Dans le cadre de la manifestation "Lire en Fête" organisée par le Département de la Moselle, les bénévoles de la Bibliothèque Municipale de Rouhling en partenariat avec la Médiathèque de Sarreguemines ont accueilli samedi 27 octobre 2012 à l'Espace Culturel et Sportif, l'artiste Olivier NOACK.



A l'occasion de la présentation de son spectacle intitulé "HARD TIMES", l'artiste s'est laissé emporter par la vague des "Protest Songs" des héros anonymes qui ne supportent ni injustice, ni cupidité. A partir du collectage radiophonique réalisé par le journaliste américain STUDES TERKEL auprès de personnes ayant vécu la grande dépression de 1929, Olivier NOACK nous fait part de ces témoignages en y associant sa vision du film de John FORD "Les raisins de la colère". Poétique, musical, son intervention fait écho aux préoccupations des hommes et femmes d'aujourd'hui. En parlant de fragilité, de courage et de refus de la soumission, sa voix résonne en chacun de nous. A l'instar d'un enchanteur, il convoque des images soutenues par un savant travail sonore. Craquement, froissement de feuilles, sons métalliques de machines industrielles, tous les ingrédients sont réunis pour que les spectateurs se sentent imperceptiblement entraînés dans une autre réalité. A sa manière, captivante, malicieuse, Olivier NOACK nous a offert un spectacle joyeusement subversif. Narrateur, chanteur, musicien,... Olivier NOACK est un artiste complet, brillant et lumineux.

## "D'un Monde à l'Autre" accueille les doigts de fée

En raison de travaux de réfection dans les locaux du Club Loisirs dans l'Espace Culturel, la municipalité a mis à disposition des dames du lundi, la salle animation de la nouvelle bibliothèque pour que la section "bricolage" puisse se réunir et pratiquer ses activités hebdomadaires.

Dans une ambiance amicale c'est avec beaucoup de savoir-faire et de dextérité que ces dames s'adonnent au crochet, tricot, couture, canevass, ... et autre travaux d'aiguilles. Ce fut également l'occasion d'une visite guidée de la nouvelle bibliothèque et du matériel spécifique destiné à l'accueil des personnes empêchées.



Travaux d'aiguilles...

C'est avec beaucoup d'attention que ces dames se sont familiarisées avec le fonctionnement du scanner vocal (permettant une lecture à haute voix de tous types de documents imprimés) et du télé-agrandisseur (outil spécifique permettant l'agrandissement des documents écrits mais aussi l'adaptation de ceux-ci aux différents types de déficience visuelle). Un intérêt tout particulier semble avoir été suscité lors de la présentation du poste informatique entièrement dédié aux personnes en situation de handicap visuel ou moteur. La nouvelle bibliothèque de Rouhling semble avoir remporté tous les suffrages. Des locaux chaleureux, un mobilier très actuel et coloré, un choix conséquent de documents variés, un cyber-centre destiné à tous, une équipe de bénévoles très impliquée. Tous les ingrédients sont réunis pour que la lecture soit un plaisir !



...et visite des locaux

## Planning des animations du 1er semestre 2013

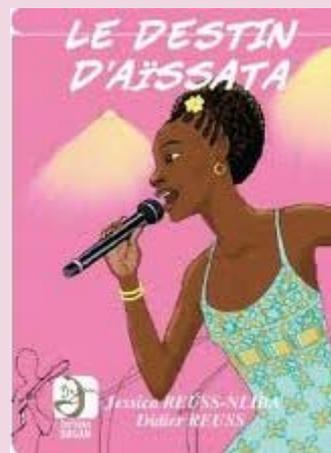
\* **18 février au 1<sup>er</sup> mars** : Exposition Photos - Justine BREIT

\* **15 mars** : Projection/Débat "Sur le pas du loup" / Enfants de 9 à 13 ans

\* **17 mars** : Présentation du livre généalogique "Les habitants de Rouhling avant 1938" M. René Wesslinger

\* **22 mars de 8h30 à 11h00** : Animation sur le thème des Animaux de la Ferme avec le Relais Parents Assistants Maternels

\* **15 avril de 9h30 à 11h30** - Accueil de l'auteur Didier REUSS pour son ouvrage "Le Destin de Aïssata" - **uniquement réservé à l'Ecole Élémentaire de Lixing** (classe des 7/9 ans - 17 enfants)



\* **20 avril de 9h00 à 12h00** : Formation Kamishibai (uniquement réservée aux bénévoles de la Bibliothèque)

\* **27 et 28 avril** : "Rouhling en Mode Jeux" en collaboration avec RIA Animations

\* Fête de Printemps de la Bibliothèque Municipale

\* Insolivres 2013 : thème et date non définis mais courant juin.

## Rouhling Inter Associations : l'engagement des bénévoles fait la différence !

*Les membres mandatés des 15 associations communales, ainsi que M. le maire, Jean KARMANN accompagné de ses adjoints ont répondu à l'invitation du président, Michel ROUCHON pour l'assemblée générale qui s'est tenue mardi 29 janvier 2013 à l'Espace Culturel et Sportif.*

Dans son rapport, le président rappela les différentes décisions prises par les membres du bureau pendant l'exercice. M. Rouchon précisa que l'année 2012 fut riche en événements et en manifestations et que les salles mises à disposition par la commune furent pleinement occupées.

Divers investissements ont été consentis afin d'améliorer le quotidien des associations : installation d'une nouvelle régie lumière, un service à café de 250 pièces et l'installation du tout numérique : téléviseur, téléphone interne, WIFI,... à l'Espace Culturel et Sportif.

Il informa l'assemblée de quelques futurs investissements : rideaux occultant pour le CIAC, et l'acquisition d'un chariot en inox pour la cuisine. L'animateur communal, Xavier MULLER présenta sous la forme d'un diaporama et d'une vidéo projection, le rapport d'activités des Animations Jeunesse, démontrant ainsi, la richesse et la diversité des actions menées tout au long de l'année par les animateurs communaux.

L'Assemblée Générale valida l'intégration de la Bibliothèque Municipale dans le RIA et le président indiqua que la nouvelle association "SIRIUS", présidée par Pierre WILHELM et qui a pour objet l'Astronomie, intégrera RIA en 2013.

Isabelle TRETJAK, adjointe au maire, remercia l'ensemble des bénévoles pour leur implication tout au long de l'année et plus particulièrement à l'occasion du Parcours du Cœur. Elle note la forte mobilisation tant des associations que de la population dans le cadre de manifestations caritatives et évoque l'organisation possible d'une nouvelle action en 2013.

Raymond LEHMANN, 1<sup>er</sup> Adjoint informe l'assemblée de la création d'un budget annexe « Animations-Accueil Périscolaire » et la mise en place d'une régie animations depuis le 1<sup>er</sup> avril 2012. Les nombreuses animations et actions en direction de la jeunesse, ainsi que leur importance, imposait une telle démarche.

Le maire, Jean KARMANN, remercia vivement les bénévoles et se réjouit de l'important taux d'occupation des salles. Il indiqua qu'avec la création de la nouvelle Bibliothèque Municipale, qui dispose d'une salle de réunion équipée de technologies de pointe (tableau interactif, vidéo projecteur, home cinéma,...) de nouvelles possibilités s'offraient aux associations. De noter également la création de l'Arboretum où il fera bon se ressourcer. Il lance d'ailleurs un appel tant à l'association des Arboriculteurs qu'à celle des Jardins Ouvriers, pour jouer un rôle important tant dans l'entretien du verger didactique, mais aussi dans la création d'un jardin pédagogique.

Manuel BARBERO, Président d'Honneur, souligna l'importance et la qualité des actions en direction de la jeunesse et félicita chaleureusement les animateurs.

### Composition du nouveau comité :

Président : Michel ROUCHON, président d'honneur : Manuel BARBERO, vice-présidente : Rolande STABLOT, trésorière: Lucie DORY, trésorier adjoint: Laszlo DORA, secrétaire : Sylvie BONNIN, secrétaire adjoint : Michel FEICHT, représentant RIA Animations: Xavier MULLER, assesseurs: Grégory HASSLI, Grégory KONRATH, Yolande DIEHL, Perrine DIEHL, Clarisse KOSTAKIS, Fatima KROUR. Vérificateurs aux comptes : Raymond LEHMANN et Raymond BOUSENDORFER.



## Les Amis de la Maison des Arts et des Traditions

*Pour préparer les Fêtes de fin d'année, les bénévoles ont su recréer, le temps d'une soirée, une ambiance parfois un peu oubliée, où l'Essentiel c'est l'Autre.*

Le samedi 15 décembre 2012, les bénévoles de l'AMAT ont transformé la Maison Lorraine en Havre de Paix. Rien n'a été laissé au hasard, décoration à l'ancienne, sapin éclairé aux bougies, chants de Noël, biscuits festifs traditionnels, vin et jus de pommes chauds,... La population ne s'y est pas trompée et malgré le froid, le public est venu en nombre. Installés confortablement sous un parapluie chauffant ou debout près des marmites de vin et de jus chauds qui humaient bon les senteurs du passé, chacun y allait de sa petite anecdote. Pour les plus anciens ce fut l'occasion de narrer le Noël d'antan, pour les plus jeunes de les écouter avec attention. Précisons que les dons récoltés ont été reversés entièrement aux Restos du Cœur.



## Association des Parents d'Elèves

*Nous sommes ravis de vous avoir accueillis nombreux lors de notre soirée Moules-Frites le 03 novembre ainsi qu'à la fête de Noël le 19 décembre 2012, organisée avec l'ESEM.*



Grâce aux bénéfices de nos manifestations, nous avons acheté pour un montant de 550€, 2 vélos, 2 tracteurs et une trottinette pour l'école maternelle, que nous avons eu le plaisir de remettre à l'école maternelle lors du spectacle de la Saint Nicolas.

Un chèque de 500€ a également été remis à l'école élémentaire afin de financer le transport en bus pour 5 sorties culturelles.

Rendez-vous au carnaval des enfants le dimanche 10 mars 2013 dans la salle de l'ECS !

Enfants et parents, venez nombreux déguisés pour que la fête soit une belle réussite !

Nous vous attendons nombreux.

Les membres de l'Association des Parents d'Elèves vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année 2013.

## Entente Sportive Grosblie / Rouhling - Volley Ball

### 30 ans de Volley-Ball

Le club a évolué en championnat fédéral de 1988 à 2003. L'équipe 1 masculine, après avoir gravi toutes marches des divers championnats : Loisirs, Départementaux, Régionaux, s'est arrêtée en Régionale 1, à la porte de la division Nationale. L'équipe féminine a elle également débuté en championnat Loisirs, puis de 1993 à 2003 en championnat Régionale 3 puis Régionale 2.

Depuis près de 25 ans il existe un jumelage très fort avec une équipe de Berlin : en 1989, une semaine avant la chute du mur l'ESGR a accueilli cette équipe à Grosblie sur une idée un peu folle des frères ZITT. Depuis, de nombreuses rencontres ont eu lieu à Grosblie comme à Berlin. La dernière en date était à Berlin en 2010.

En 30 ans le club a vu passer environ 500 joueurs.

Depuis 2009 le club ne participe plus au championnat loisirs mixte, ce qui n'empêche pas une quinzaine de personnes de se retrouver les vendredis soirs au gymnase pour pratiquer le volley-ball et passer un bon moment.

La présidente, Anne-Rose MALLICK, élue depuis la saison 2009/2010, était déjà présente, en tant que joueuse, au moment de la création du club en 1982. Précisons que le noyau dur du comité, composé des joueuses : Myriam, Nathalie, Anne-Rose, ont débuté dans le club et sont à des postes de dirigeantes depuis 20 ans.

Comité qui a été élu lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée le 23 septembre 2012.

Présidente : Anne-Rose MALLICK

Président d'honneur : Raymond LEHMANN

Secrétaire : Nathalie BENEZINEB

Secrétaire-adjoint : Francis SCHLUCK

Trésorière : Myriam FOUS

Trésorier-adjoint : Damien CHRETIEN

Assesseurs : Amélie HERMANN, Daniel LAME

Réviseurs aux comptes : Sophie WISSEN, Mélanie FRANTZ



Une partie du groupe des "joyeux volleyeurs"

### Le club en quelques dates et chiffres :

**1982** : création de la section volley au sein de l'Association Culture et Loisirs de Grosblie (ACL) par OLIER Bernard.

**1989** : création de la section volley au sein de l'Association Physique Center de Rouhling (APC) par Raymond LEHMANN et Simon MASSING.

**1993** : création de l'Entente Sportive Grosblie/Rouhling (ESGR), par Raymond LEHMANN et Philippe THIRY avec la fusion des deux sections. Cette fusion a permis au club d'évoluer jusqu'au plus haut niveau régional.

**2004** : l'ESGR devient une association à part entière et quitte l'ACL.



Anne-Rose

Myriam



Nathalie

Le 21 avril 2013 le club organisera consécutivement son 23<sup>ème</sup> tournoi, "Tout Grosblie/Rouhling joue au Volley" un moment convivial et sportif très apprécié. Si le volley détente vous intéresse venez nous rejoindre le vendredi soir, vous serez les bienvenus.

## Tennis Club

De nouvelles directions ont été prises, l'entraîneur et les horaires d'entraînements pour les jeunes vont changer dans les semaines à venir.

Une équipe jeune dans la catégorie 11/14 ans a été engagée et le TCR tient à féliciter :

- **Axel ZINZIUS** qui pour sa première participation a gagné son premier match officiel.

- **Franck JACQUARD** qui a intégré l'équipe 2 de Woustviller (qui manquait de joueurs) et qui s'est fait remarquer en s'imposant pour sa première rencontre officielle.

Une équipe composée de Jérémy DOLLE, Hugo DOUR, et Nicolas EBERHART participera au championnat de Moselle Garçons 15/16 ans courant du mois de février, nous leur souhaitons bonne chance.

### Un nouveau comité a été élu :

Président : Olivier DOMINI  
Secrétaire : Agathe MARTIN  
Secrétaire-adjointe : Virginie MULLER  
Trésorière : Sandrine DOMINI  
Assesseur : Christian BORDE

Les tarifs attractifs pour le reste de la saison tennistique seront valables jusqu'au 31 octobre 2013 :

#### Accès aux deux courts extérieurs :

- les personnes déjà licenciées : 45€
- les non-licenciées : 50€

#### Accès aux quatre courts :

- les personnes déjà licenciées : 50€
- les non-licenciées : 55€

Pour les nouvelles adhésions ou pour toute information prenez contact avec Mme Sandrine DOMINI au 06 16 26 05 82.

Nous comptons sur votre participation le dimanche 09 Juin 2013 où l'ensemble des courts de tennis sera mis à votre disposition. De nombreuses activités pour toute la famille autour de la balle jaune vous seront proposées.

## Club Epargne "La Résidence"

Le club épargne est composé de 70 membres et son siège se situe au restaurant "Le Cocon", place du Marché. Des casiers sont encore disponibles et les levées se font le vendredi à 18h30 tous les 15 jours.

Pour toute information tél au 03 87 85 95 52

### Le comité

Président : Raymond FLAUS  
Vice président : Maurice KARMANN  
Secrétaire : Evelyne FLAUS  
Adjoint-secrétaire : Evelyne KARMANN  
Trésorière : Jeanne GUIOT  
Adjoint-trésorière : Monique SCHLEIFFER  
5 assesseurs :

## Association des Jardins Ouvriers

L'association des Jardins Ouvriers vous informe que les "**formulaires de commande des plants potagers pour 2013**" sont disponibles depuis le début du mois janvier à la boulangerie MAYER de Rouhling ainsi qu'à l'accueil de la mairie. Une fois remplis ils pourront être déposés jusqu'à la date de l'Assemblée Générale le 24 mars 2013. Certains pourront penser que c'est un peu tôt, mais il faut savoir que nous produisons les plants uniquement sur commande et que nous avons besoin de connaître les quantités d'avance. Merci pour votre compréhension.

**DISPONIBLE A LA SERRE** : après réception et jusqu'à épuisement du stock

**Terreau de rempotage** : spécial géranium et plants potagers, fleurs jusqu'à épuisement du stock.



### NOUVEAU

- **MANNA-KORN**: Engrais 100% organique, d'origine végétal à base de fumier de poulet granulé + chaux (CaO), magnésium (MgO), manganèse (Mn), fer (Fe) et Zinc (Zn), idéal pour vos cultures maraîchères, fruitières, de la vigne et des fleurs. 1 sac de 25 kg NPK 4-3-2 couvre environ 120m<sup>2</sup>.

- **Tourbe blonde** : sac de 225 litres.

- **Tomate des Andes** : Andine cornue, nouvelle variété précoce.



- **Tomate Fleurette F1** : nouvelle variété de cœur de bœuf, très productif.

Pour tous renseignements adressez-vous auprès des responsables de la serre : DUHAUT Henri : 06 48 46 38 11 et LEFEVRE Gérard : 06 74 94 29 03

# Club du 3ème Age - Club de Loisirs

## Assemblée Générale

Le 06 janvier 2013, s'est tenue l'assemblée générale du Club du 3è Âge-Club de Loisirs. Le nombre de 154 adhérents témoigne de la vitalité du Club et de ses activités multiples : gym douce, yoga, tai chi, aïki taïso, travail manuel, scrabble, jeux de société sans compter la participation aux manifestations communales et son fleuron, la bibliothèque qui depuis le mois d'août vole de ses propres ailes dans un tout nouvel espace bien plus fonctionnel.

Mme BARBERO, la présidente, au nom des membres, tient à remercier la Municipalité en présence de M. KARMANN, maire et conseiller général, de Mme TRETJAK, adjointe déléguée à la vie associative, de M. ROUCHON, président de RIA, pour les subventions et aides obtenues par les différentes instances. Elle félicite tous les bénévoles qui apportent leur contribution à la bonne marche et bonne entente des différentes sections. La trésorerie présentée par



Mme STABLOT a obtenu le quitus des réviseurs aux comptes : MM. GLADEL et FERSING.

La réélection du Comité a maintenu la plupart des membres dans leur fonction :

Présidents d'Honneur : Mme KARMANN Jeanne, M. KARMANN Jean

Présidente : Marie-Madeleine BARBERO

Vice-présidents : Marie-Jeanne MALLICK et Julio NAVARRO

Secrétaire et secrétaire-adjointe : Liliane LEINEN et Juliette WAGNER

Trésorière et trésorière-adjointe : Rolande STABLOT et Sonia MUHR

Assesseurs : Marie BORDÉ, Lydie CLEMMER, Pascale DUCCELLIER, Marie-José FERSING, Régine FERSING, Viviane KARMANN, Liliane KLAM, Gisèle KLASSEN, Francine MONGIAT, Marcelline OGOS, Giovanna PAVLOVIC, Yvonne SCHNEIDER, Isabelle TRETJAK, Lucien FEICHT, Martial LESIEUR, Maurice KARMANN. Les membres du comité remercient tout particulièrement leurs jeunes adhérents du club, animant la bibliothèque de bien vouloir épauler leurs aînés. Marie-José FERSING, Liliane KLAM et Rolande STABLOT représentent l'association au sein du comité de RIA.

Les activités de l'année 2013 ont bien commencé, outre celles qui sont hebdomadaires : sport physique ou intellectuel, c'est la mise en peinture de la salle effectuée par les agents communaux qui a été mis à profit pour les rangements. Une groupe important s'est rendu au salon Créativa. Le bal rétro aura lieu le 17 février à partir de 14h30. Le programme des sorties et repas sera publié ultérieurement.

# T.P.H.M.

**TRAVAUX PUBLICS  
HANTZ MARC**

- TRANSPORTS
- TERRASSEMENTS
- RECYCLAGE - CONCASSAGE
- TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS
- LOCATION DE MATERIEL

22 Rue René François Jolly  
57200 SARREGUEMINES  
Tél. 03 87 95 41 31  
Fax 03 87 98 50 42

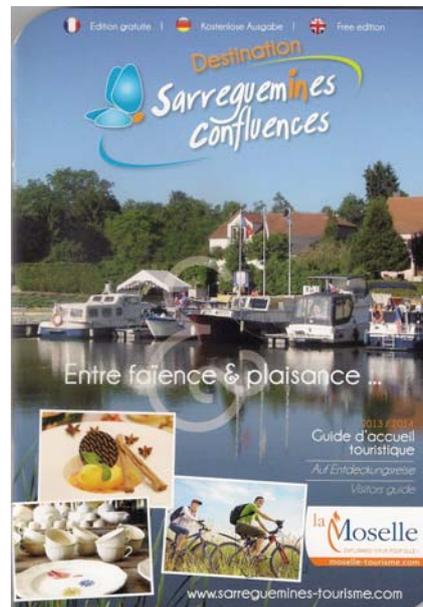
## Tourisme

*L'office de tourisme de Sarreguemines est devenu intercommunal. On dit aujourd'hui "Office de Tourisme Sarreguemines Confluences". Son siège est toujours au 11, rue du Maire Massing à Sarreguemines.*

Son Conseil d'Administration s'est réuni en mairie de Rouhling le 19 décembre 2012, à l'invitation du maire, Jean KARMANN, également membre du Comité. Auparavant, sous la conduite de son président, Bruno NEISS, les personnes ont visité, le chantier de l'arborétum, la maison des arts et des traditions et l'aire de repos ainsi que sa table d'orientation.

La nouvelle brochure intitulée "Destination Sarreguemines Confluences" est disponible à l'accueil de la mairie. On y constatera que les villages autour de Sarreguemines bénéficient d'un patrimoine intéressant et souvent méconnu.

Contacts : Téléphone 03 87 98 80 81  
Site : [www.sarreguemines-tourisme.com](http://www.sarreguemines-tourisme.com)  
E-mail : [contact@sarreguemines-tourisme.com](mailto:contact@sarreguemines-tourisme.com)



## conseil général

## La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)



La MDPH est un groupement d'intérêt public (GIP) créé par la loi du 11 février 2005. En sont membres : le Département, l'Etat, des organismes d'assurances maladie et d'allocation familiale et d'autres associations en lien avec le handicap. Ce service est administré par "une commission exécutive", présidée par le Président du Conseil Général de la Moselle. Ses missions sont, l'accueil, l'information, l'accompagnement et les conseils à la personne handicapée. Elle doit aussi apporter une aide à la définition du projet de vie de la personne handicapée. "La commission des droits et de l'autonomie" prend les décisions en lien avec les équipes chargées de l'évaluation du handicap.

Exemples de décisions :

- le taux d'incapacité,
- la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé,
- la détermination de la prestation de compensation du handicap,
- l'aide à l'aménagement du logement,
- la délivrance de la carte de stationnement.

Une permanence est assurée les **1er et 3ème mercredis du mois** de 09h30 à 11h30 et de 14h à 16h à la  
Maison du Département à Sarreguemines  
51, rue du Bac  
Tél. 03 87 35 03 10



## Vivre avec un animal

### **Vivre avec un animal demande de connaître et de respecter quelques règles simples de savoir-vivre.**

Afin que la cohabitation soit harmonieuse, il faut éduquer son animal de compagnie pour que sa présence soit tolérée par tous. Il ne doit pas être la cause de nuisances.

### **La divagation**

Le fait de laisser divaguer un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes est puni (article R.622-2 du Code pénal) par l'amende prévue pour les contraventions de 2e classe (150€).

*Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique, en zone urbaine, que s'ils sont tenus en laisse (règlement sanitaire départemental). Les maires peuvent ordonner que les chiens soient tenus en laisse et muselés.*

### **Les déjections**

*Les excréments des animaux sont intolérables sur les trottoirs. Cela traduit un défaut d'éducation de l'animal et un manque de civisme du maître.*

Il faut impérativement ramasser les déjections de son animal ou le conduire dans un endroit approprié, ce qui conditionne son intégration dans le milieu urbain. Le contrevenant encourt une amende prévue pour les contraventions de 3e classe de 450€.

**Ramassez les déjections de votre animal, pensez aux enfants qui peuvent se souiller, aux personnes âgées qui peuvent glisser, aux personnes à mobilité réduite circulant avec des fauteuils et aux personnes non voyantes.**

### **Les aboiements**

Les aboiements intempestifs peuvent être considérés comme un "trouble anormal de voisinage". Le plus souvent, ces problèmes trouvent leur solution par des démarches amiables : utiliser un collier anti-aboiement qui émet un spray incommodant l'animal et totalement inoffensif, consulter un vétérinaire.

### **La stérilisation : De quoi s'agit-il ?**

La stérilisation est une intervention chirurgicale pratiquée par un vétérinaire, sous anesthésie générale, qui consiste le plus souvent en une castration pour les mâles (ablation des testicules) et une ovariectomie pour les femelles (ablation des ovaires).

### **Un acte de prévention**

La stérilisation évite les inconvénients des chaleurs, prévient l'apparition d'affections hormonales chez les femelles (tumeurs mammaires, infections et tumeurs de l'utérus) et limite les risques de fugue et de bagarre des mâles. Il est conseillé de faire pratiquer cette intervention sur les animaux avant qu'ils puissent se reproduire.

### **Un cadre légal**

Pour les chiens considérés dangereux, la loi du 6 janvier 1999 (article L.211-15 du Code rural) a imposé pour les chiens de 1<sup>ère</sup> catégorie la stérilisation obligatoire et attestée par un certificat vétérinaire. Pour les colonies de chats dits "libres". L'article L. 211-25 du Code rural permet au maire d'autoriser la gestion de colonies de chats dans des lieux publics, par l'identification et la limitation des naissances au moyen de la stérilisation. *Contrairement à une idée reçue, il n'est pas nécessaire que la femelle ait une portée avant cette opération.*

### **Éviter la prolifération**

*La stérilisation évite la prolifération des animaux. Leur reproduction incontrôlée est la 1<sup>ère</sup> cause de la surpopulation des animaux errants et des abandons dans les refuges, mais aussi de la propagation des maladies et des nuisances pour l'environnement.*

### **Les responsabilités du propriétaire**

Le propriétaire ou le détenteur d'un chien est responsable de son animal, civilement et pénalement.

La responsabilité civile : le propriétaire d'un animal ou celui qui l'a en charge, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé. (Article 1385 du Code civil.) Cette responsabilité oblige à réparer le préjudice résultant du dommage que l'animal peut causer à autrui.

La responsabilité pénale : le fait d'exciter ou de ne pas retenir un chien susceptible de présenter un danger pour les personnes est puni de l'amende de 450€ prévue pour les contraventions de 3e classe. (Article R.623-3 du Code pénal.) Le propriétaire d'un chien responsable de blessures graves, voire d'homicide involontaire, est passible de peines d'emprisonnement variant de 5 à 10 ans et de lourdes amendes allant de 75 000€ à 150 000€. (Article 221-6-2 du Code pénal.)

### **Les chiens mordeurs**

La loi du 20 juin 2008 impose des règles nouvelles : *Toute morsure doit être déclarée à la mairie. Le propriétaire d'un chien mordeur doit le présenter à un vétérinaire pour une surveillance sanitaire et le soumettre à une évaluation comportementale.*

Extraits du guide "Vivre avec un animal de compagnie" en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. <http://www.snvel.fr>



## Société Protectrice des Animaux de Sarreguemines



**Message de la directrice, Mme Patricia DEFFRENNE :**

Bientôt le printemps va arriver avec la naissance de nombreux malheureux chatons. C'est pourquoi la SPA finance la stérilisation des chats libres depuis plusieurs années à hauteur de 5 000€ par an.

Les chats errants, sont des chats qui n'ont pas ou très peu connus la main de l'homme dans les premiers mois, voire les premières années de leur vie car "oubliés" un jour par leur propriétaire.

**Nous vous rappelons qu'il est interdit de nourrir les chats sur votre propriété, tout animal nourri pendant un mois est considéré appartenir à la personne qui le nourrit.**

Ceci pour éviter une zone de reproduction sur le point de nourrissage. La capacité de reproduction d'un couple de chats est très importante, un seul couple peut donner naissance à une descendance de 20 000 sujets sur une période d'à peine 4 ans. En attendant le maître irresponsable, continue d'abandonner ou de faire reproduire son animal, Les habitants des communes doivent prendre leurs responsabilités !

Rappel de quelques règles

Tous les chats de plus de 4 mois doivent être identifiés par tatouage ou puce électronique depuis janvier 2012 loi du 17 mai 2011. Enfin la meilleure façon d'éviter la prolifération des chats reste la castration ou stérilisation. Il vaut mieux avoir des chats stérilisés que voir tous les ans, des chatons malades et faméliques qui rôdent désespérément dans les rues de la commune.

### Le Relais Parents Assistants Maternels

Organise des activités ludiques et d'éveil destinées aux enfants de moins de 3 ans, de 9 h à 11 h

Les prochaines rencontres sont prévues :

- le vendredi **22 février** à l'ECS sur le thème "Je m'habille"
- le vendredi **22 mars**, animation en bibliothèque de Rouhling

Venez nombreux pour partager un véritable moment d'échange.

**Entrée libre**

Le programme des activités dans les autres communes de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences peut être retiré au relais, 5 rue de la Paix à Sarreguemines. Tél. 03.87.98.56.03

### Opération des brioches de l'amitié



Le samedi 13 octobre 2012 lors de l'opération "brioches de l'amitié", **470 brioches ont été vendues** par les conseillers municipaux, les bénévoles et les associations.

Les revenus de cette opération brioches de l'amitié sont les seuls moyens dont dispose l'Association Familiale d'Aide aux Enfants Inadaptés de la région de Sarreguemines pour financer leurs projets.

**1 203,94€** ont été recueillis. Un grand merci aux généreux donateurs.

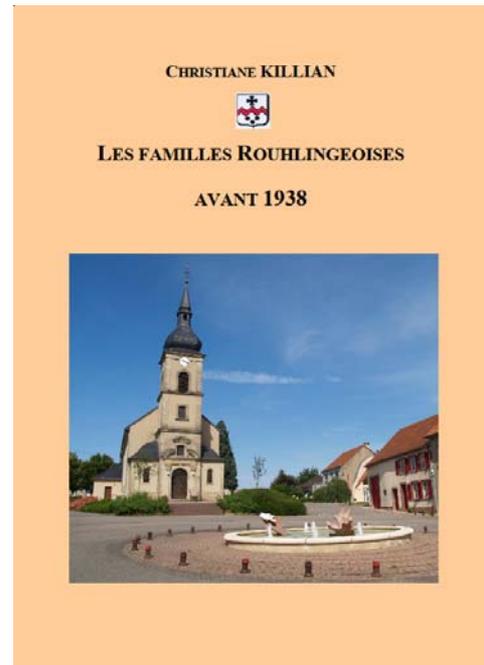
de tout un peu

## Généalogie

**Heureux les habitants de Rouhling, les passionnés de généalogie et d'histoire familiale ; ils seront comblés. Christiane KILLIAN vient de publier une reconstitution de toutes les familles y ayant vécu. Il s'agit d'un ouvrage d'environ 430 pages au format 15x21 sur les familles avant 1938.**

On y trouve 1800 familles (5780 personnes, 5130 naissances, 1965 mariages et 3917 décès) sur la période de 1699 à 1938. Ce livre permet un retour dans le passé à la recherche de ses racines. Ne peut-on pas lire dans la Bible (Livre de Job) "*Interroge les générations passées, sois attentif à l'expérience de tes pères, car nous sommes nés d'hier et nous ne savons pas grand-chose. Mais tes pères t'enseigneront ; ils te parleront et de leur expérience, ils tireront pour toi des leçons de sagesse*". Alors, vous aussi, sans attendre, interrogez vos pères, et laissez-vous aller aux joies de la généalogie.

Les personnes qui souhaitent acquérir ce livre, à tirage limité, pour le jour de la présentation pourront faire parvenir leur règlement, soit 25€ à Christiane KILLIAN 23, rue de Neufgrange à 57910 Hambach. Les bulletins de souscription sont disponibles en mairie.



Cet ouvrage sera présenté aux Rouhlingeois (es) le dimanche 17 mars de 14h00 à 18h00, dans les locaux de la bibliothèque.

# Taxi Stéphane

## 06.75.20.17.66

**TONI Stéphane**  
9, rue des Marguerites  
57200 BLIES-EBERSING

**Commune de rattachement**  
**Rouhling**

**Transport de malades en position assise**  
**Tous types de transports**

Toutes distances  
7 jours / 7

Déplacements privés et professionnels / Navette aéroports et gares  
Transports de colis urgent / Transport de malades en position assise  
(consultations, hospitalisation, cures...)

**Tél 06 75 20 17 66 / 03 87 06 19 80**  
**E-mail : taxistephane57@orange.fr**